

# Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève

*Profils et orientations des élèves*

---



**François Ducrey**

**Youssef Hrizi**

**Rami Mouad**

**Mars 2018**



# **Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève**

*Profils et orientations des élèves*

---

**François Ducrey**

**Youssef Hrizi**

**Rami Mouad**

**Mars 2018**

Fin des travaux : Février 2018

## Remerciements

Nous tenons à remercier :

- M. Sylvain Rudaz, directeur général de l'enseignement secondaire II (DGES II), M. Eric Stachelscheid, directeur de la prospective et de la gestion de l'ES II, Mme Francine Novel, directrice de la scolarité des élèves de l'ES II, Mme Isabelle Godot, présidente de la Conférence des directrices et directeurs de l'École de culture générale, M. Pascal Edwards, directeur du Centre de la transition professionnelle, pour avoir échangé avec nous autour de ces résultats lors d'une présentation intermédiaire (janvier 2018) ;
- M. Harold Martin, directeur de Cap Formations, pour avoir mis à notre disposition l'ensemble des données Casenet permettant d'identifier les jeunes des classes de transition qui sont passés par le dispositif Cap Formations ;
- les collaborateurs du SRED qui ont participé à cette étude à des degrés divers : Mme Maria El-Hindi, Mme Christiane Pouly, M. Narain Jagasia ainsi que M. Dominique Gros, directeur adjoint.

### **Avertissements**

*Afin de faciliter la lecture, seul le masculin est employé pour désigner de manière égale les personnes des deux sexes.*

*Les pourcentages étant arrondis, les totaux peuvent varier de 99% à 101%.*

---

### **Compléments d'information :**

François Ducrey

Tél. +41/0 22 546 71 61

[francois.ducrey@etat.ge.ch](mailto:francois.ducrey@etat.ge.ch)

Youssef Hrizi

Tél. +41/0 22 546 71 32

[youssef.hrizi@etat.ge.ch](mailto:youssef.hrizi@etat.ge.ch)

Rami Mouad

Tél. +41/0 22 546 71 17

[rami.mouad@etat.ge.ch](mailto:rami.mouad@etat.ge.ch)

### **Responsable de l'édition :**

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch)

### **Internet :**

<http://www.ge.ch/sred>

### **Diffusion :**

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 18.004

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du service de la recherche en éducation.*

---

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
Objectifs de l'étude .....	8
Organisation du rapport .....	8
<b>1. Méthodologie .....</b>	<b>11</b>
<b>2. Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II .....</b>	<b>13</b>
Description des profils sociodémographiques des élèves .....	15
<b>3. Regard rétrospectif sur les parcours scolaires des élèves .....</b>	<b>19</b>
Synthèse des difficultés observées dans les parcours scolaires antérieurs.....	20
<b>4. Scolarisation au sein des dispositifs de transition .....</b>	<b>23</b>
<b>5. Situation des élèves à l'issue des dispositifs de transition .....</b>	<b>27</b>
5.1. Les jeunes qui poursuivent des études à l'issue des dispositifs de transition .....	29
<i>Accès direct aux filières certifiantes de l'enseignement secondaire II.....</i>	<i>30</i>
<i>Maintien dans les études l'année suivante .....</i>	<i>31</i>
5.2. Les jeunes qui n'entreprennent pas d'études à l'issue des dispositifs de transition ...	33
<i>Que font les jeunes qui ne poursuivent pas une scolarité après avoir quitté un</i>	
<i>dispositif de transition ?.....</i>	<i>34</i>
<i>Les reprises de formation après une interruption .....</i>	<i>36</i>
<i>La prise en charge des jeunes par Cap Formations .....</i>	<i>37</i>
<b>Synthèse et discussion.....</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>43</b>



## Introduction

La Confédération et les cantons ont fixé, en 2011, une série d'objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de formation (DFI, DFE, CDIP, 2011). Ces objectifs ont été confirmés, et en partie élargis, en 2015 à travers la ratification d'une nouvelle déclaration commune (DEFR, CDIP, 2015). Si certains des programmes visés ont à ce jour déjà été mis en œuvre (p. ex. Concordat HarmoS), d'autres demeurent toujours d'actualité. L'un d'entre eux fait l'objet d'une attention particulière et ne cesse d'être discuté : « Faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II »<sup>1</sup>.

Cette volonté d'amener la plupart des jeunes à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II résulte de plusieurs constats. Les personnes n'ayant pas de qualification professionnelle sont ainsi fréquemment considérées comme « un groupe à risque ». Concernant leur insertion dans la vie active, elles se trouvent fragilisées dans un contexte économique – tant suisse que genevois – fortement concurrentiel où les emplois qui se développent requièrent souvent un niveau de formation élevé (Perrenoud, 2015). Les jeunes adultes non qualifiés s'exposent ainsi au chômage alors que ceux qui parviennent à exercer une activité rémunérée font face à des formes précaires de travail (emploi davantage à durée déterminée et/ou à temps partiel dans des professions qui offrent rarement des perspectives de qualification ou d'évolutions ultérieures) (Rastoldo, Amos & Davaud, 2009).

L'accès au marché du travail ne représente pas le seul domaine où l'absence de qualification s'avère préjudiciable. Dans les problématiques relevant de l'aide sociale ou de la pauvreté par exemple, les personnes qui vivent ces situations présentent souvent des profils marqués par l'abandon de leur scolarité avant d'avoir obtenu un diplôme. Chenaux Bieri et al. (2016) précisent à cet effet qu'un peu moins de la moitié des personnes qui recourent à l'aide sociale ne possèdent aucune formation postobligatoire.

Les informations relatives à l'atteinte de l'objectif visant à certifier 95% des jeunes seront communiquées prochainement à l'occasion de la parution du rapport 2018 sur l'éducation en Suisse. En primeur, l'Office fédéral de la statistique (OFS) vient de publier les premiers résultats sur l'accès à la certification des jeunes. Il ressort qu'en 2015, près de 90% des jeunes ont obtenu un titre du degré secondaire II (OFS, 2018). Au-delà de cette mesure, les résultats montrent que d'importantes différences existent selon les statuts migratoires, les types de communes, les régions linguistiques et les cantons. Le canton de Genève, pour sa part, présente le taux de première certification du degré secondaire II, jusqu'à l'âge de 25 ans, le plus bas de Suisse (83.1%). Faire en sorte qu'un plus grand nombre de jeunes obtiennent un diplôme représente donc un enjeu majeur, particulièrement à Genève.

L'obtention d'une qualification de niveau secondaire II s'inscrit dans un processus qui nécessite à la fois l'intégration d'une école proposant de telles perspectives, le maintien dans la formation jusqu'au terme de la dernière année ainsi que la réussite aux examens de fin d'études. Ces différentes étapes représentent autant de moments propices à écarter une partie des élèves du processus de qualification. À Genève, en 2016, environ 17% des candidats qui se sont présentés aux examens de fin d'études secondaires II<sup>2</sup> ont échoué (Le Roy-Zen Ruffinen & Mouad, 2017). Si une partie de ces jeunes se présenteront à nouveau aux épreuves, il n'est pas à exclure que, pour d'autres, cet échec puisse marquer un coup

---

<sup>1</sup> Cet objectif figurait déjà dans les lignes directrices pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire - degré secondaire II (projet Transition), adoptées en 2006 par les organisations du monde du travail, la Confédération et les cantons.

<sup>2</sup> Ce constat général cache en réalité des variations relativement importantes selon les titres qui sont visés : maturité gymnasiale (taux d'échec : 5%), certificat de culture générale (30%), certificat fédéral de capacité (20%) et attestation de formation professionnelle (14%).

d'arrêt dans leur quête d'un diplôme. Par ailleurs, concernant la question du maintien dans la formation jusqu'à son terme, de nombreuses études longitudinales ont montré que les parcours des élèves ne s'inscrivent pas toujours dans une linéarité et que différentes raisons conduisent parfois les jeunes à arrêter de manière plus ou moins définitive leur scolarité. Dans d'autres cas, les difficultés se situent au moment d'intégrer une formation certifiante secondaire II. Qu'il s'agisse d'élèves issus d'une migration récente, qui franchissent pour la première fois les portes de l'école genevoise, ou d'élèves provenant directement de l'enseignement secondaire I (cycle d'orientation, ci-après CO), un certain nombre d'entre eux ne parviennent pas à répondre aux exigences des écoles secondaires II et des entreprises qui s'engagent dans la formation des apprentis. Ils ne sont de ce fait, à ce moment précis de leur scolarité, pas en mesure d'espérer décrocher un diplôme.

### **Les solutions proposées aux jeunes**

En 2015, Landert et Eberli ont procédé, pour le compte du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), à un état des lieux des solutions transitoires qui sont offertes en Suisse. Les auteurs ont ainsi identifié les diverses mesures cantonales et communales qui aident les jeunes à intégrer une formation qualifiante du degré secondaire II. Cet inventaire montre que ces dernières sont nombreuses et qu'elles s'inscrivent parfois dans des temporalités différentes. Si certaines mesures visent l'intégration d'une filière certifiante à l'issue de celles-ci (p. ex. offres de formations proposées par les écoles), d'autres constituent davantage des étapes intermédiaires (p. ex. stage, activité professionnelle, séjour linguistique) qui doivent permettre aux jeunes d'accumuler des expériences et de développer des compétences (cognitives, sociales, linguistiques) dans la perspective d'un retour en formation.

Différents acteurs interviennent dans ce moment de transition. Le premier type d'acteurs est celui des *bénéficiaires*, que les auteurs appellent « le groupe-cible des offres transitoires ». Il se compose d'élèves qui sont arrivés au terme de la scolarité obligatoire sans pouvoir satisfaire les conditions permettant d'envisager une formation générale ou professionnelle certifiante. Il comprend également des jeunes récemment arrivés sur le territoire cantonal et qui ne maîtrisent pas la langue locale (ou pas suffisamment pour pouvoir l'utiliser comme langue d'enseignement), ainsi que des jeunes qui ont interrompu une ou plusieurs fois leur cursus de formation sans obtenir de diplôme. Le second type d'acteurs impliqué dans l'offre des solutions transitoires correspond aux *prestataires*. De manière générale, ces activités sont organisées par les écoles publiques du degré secondaire II ou par des centres cantonaux dédiés à une prise en charge spécifique. Plus rarement, lorsque les pouvoirs publics ne disposent pas de solutions transitoires, l'organisation de l'offre est alors confiée à des organismes privés (p. ex. écoles privées).

Dans leur étude, Landert et Eberli (2015) distinguent cinq profils de solutions transitoires qui sont organisées par les organismes publics. Nous proposons ici de les décrire en les transposant au contexte genevois (*Figure 1*). Les trois premiers profils regroupent des offres de formations secondaires II qui sont dispensées dans les écoles de l'enseignement régulier.

Premièrement, on retrouve des formations dont le mode de réalisation correspond à une scolarité en école à plein temps. Elles visent soit à préparer les jeunes à intégrer une école de formation générale (classes préparatoires de l'École de culture générale [ECG]) ou une école professionnelle (classes préparatoires de l'École de commerce [EC] ou classes préparatoires professionnelles des Centres de formation professionnelle [CFP]). D'autres formations, également à plein temps, portent davantage sur la consolidation des acquis scolaires ainsi que sur l'orientation professionnelle des jeunes (classes de transition professionnelle plein temps du Centre de la transition professionnelle [CTP]).

Deuxièmement, l'offre de formations transitoires comprend des cursus qui ont la particularité de proposer, en plus des apprentissages scolaires en école, une initiation pratique en entreprise durant plusieurs jours par semaine (classes de transition professionnelle duales du CTP).

Troisièmement, l'offre comprend des formations spécifiques, à destination des élèves primo-arrivants allophones, qui sont axées sur l'apprentissage du français et sur l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes dans le système de formation régulier (classes du Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II [ACCES II]).

Le quatrième profil des solutions transitoires correspond aux classes préparatoires professionnelles qui sont dispensées par les écoles spécialisées ou de pédagogie curative. Si nous avons identifié, dans la *Figure 1*, quelques institutions genevoises qui semblent répondre à la définition des auteurs, ce périmètre demande à être clarifié.

Le cinquième et dernier profil concerne les semestres de motivation (SEMO) qui proposent aux jeunes, par le biais d'un programme individualisé centré sur l'orientation et la motivation, un accompagnement dans la définition d'un projet de formation. À Genève, l'orientation vers un des trois organismes proposant un SEMO (SEMO Croix-Rouge, SEMOLAC, SEMO OSEO) s'effectue par l'entremise du dispositif cantonal Cap Formations qui aide les décrocheurs à trouver une place d'apprentissage ou à retourner en formation.

**Figure 1. Solutions transitoires publiques proposées à Genève**

Profils des solutions transitoires	Offre genevoise
1. Offre de formation transitoire en école à plein temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classes de transition professionnelle plein temps du CTP</li> <li>▪ Classes préparatoires de l'École de commerce (EC)</li> <li>▪ Classes préparatoires de l'École de culture générale (ECG)</li> <li>▪ Classes préparatoires professionnelles des Centres de formation professionnelle (CFP)</li> </ul>
2. Offre de formation transitoire en école et en entreprise (dual)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classes de transition professionnelle duales du CTP</li> </ul>
3. Offre de formation transitoire pour élèves primo-arrivants allophones	<p>Classes du Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil scolaire</li> <li>▪ Classes d'accueil (ACC)</li> <li>▪ Classes d'insertion professionnelle (CIP)</li> <li>▪ Classes d'insertion scolaire (CIS)</li> <li>▪ Classes d'orientation professionnelle (COP)</li> </ul>
4. Offre de formation transitoire spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre éducatif de formation initiale (CEFI) de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA)</li> <li>▪ Classe préparatoire du centre de l'Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle (ORIF)</li> <li>▪ Centre de Chevrens de l'association Astural</li> <li>▪ Ateliers de la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ)</li> </ul> <p><i>Recensement non exhaustif</i></p>
5. Semestre de motivation (SEMO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SEMO Croix-Rouge genevoise</li> <li>▪ SEMO de La Côte (SEMOLAC)</li> <li>▪ SEMO OSEO Genève</li> </ul>

N.B. Les cinq profils de solutions transitoires publiques sont repris de l'étude de Landert et Eberli (2015).

L'intérêt autour des solutions transitoires qui viennent d'être décrites n'est pas nouveau. Ces dernières années, plusieurs études ont abordé à Genève les thématiques des jeunes en rupture de formation, des élèves qui au moment d'envisager une orientation dans le secondaire II éprouvent des difficultés, ainsi que les structures et dispositifs qui les accueillent. Le présent rapport s'inscrit dans la continuité de ces recherches et vient porter un (dernier) regard sur l'offre de formations transitoires secondaires II, à l'aune des changements qui sont annoncés avec l'entrée en vigueur de la formation obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans (DIP, 2017).

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix de nous concentrer sur les solutions transitoires situées dans l'enseignement secondaire II public (ES II). Notre attention s'est donc portée sur les sept dispositifs de transition qui visent, de manière directe, l'intégration d'une filière secondaire II certifiante : 1) les classes d'insertion scolaire (CIS) ; 2) les classes d'insertion professionnelle (CIP) ; 3) les classes de transition professionnelle plein temps ; 4) les classes de transition professionnelle duales ; 5) les classes préparatoires professionnelles des CFP ; 6) les classes préparatoires de l'EC ; 7) les classes préparatoires de l'ECG. Si les autres types de solutions dispensées par des organismes privés ou des écoles spécialisées revêtent une importance certaine, ils nécessitent selon nous une analyse spécifique, tant pour en définir les contours (périmètre) que pour en étudier les contextes.

## Objectifs de l'étude

Dans le cadre des politiques actuelles qui visent à conduire le plus grand nombre de jeunes vers une certification, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a mandaté le Service de la recherche en éducation (SRED) en juin 2017 pour mener une étude sur les dispositifs de transition de l'ES II. Ce projet a pour objectifs :

- de recenser et de présenter les différentes classes de transition présentes au niveau de l'ES II ;
- de décrire les profils sociodémographiques et scolaires des élèves qui y sont scolarisés ;
- d'analyser les orientations des élèves à l'issue de leur passage dans ces classes ;
- d'observer la capacité de ces élèves à se maintenir dans les études ;
- d'approfondir la problématique de la déscolarisation après un passage dans ces dispositifs.

## Organisation du rapport

La première partie de l'étude est consacrée à la méthodologie mise en œuvre (données utilisées et cohortes étudiées).

La deuxième partie porte sur la présentation des différents dispositifs de transition de l'ES II ainsi que des profils sociodémographiques des élèves qu'ils accueillent.

La troisième partie poursuit la description de ces populations en s'intéressant aux profils scolaires des élèves. Pour ce faire, nous avons analysé les parcours scolaires antérieurs des jeunes en tentant d'identifier les éventuelles difficultés scolaires rencontrées par ces derniers et le moment où elles se produisent dans la scolarité.

La quatrième partie de l'étude propose de revenir brièvement sur la scolarisation au sein des dispositifs de transition en abordant la durée de la prise en charge et le passage entre les différentes classes.

La cinquième partie traite du devenir des jeunes. Nous développerons successivement les situations des jeunes qui continuent de se former à l'issue de ces classes (partie 5.1) et de ceux qui se retrouvent sans solution de formation (partie 5.2). Nous aborderons également la question de la stabilité de ces situations avec, notamment, le maintien dans les études l'année suivante et les retours en formation des jeunes déscolarisés à l'issue des dispositifs de transition. Concernant ce dernier point, nous reviendrons plus en détail sur les jeunes qui font le choix de s'engager dans le dispositif Cap Formations.

Pour finir, nous proposons une synthèse sur les orientations qui s'opèrent après un passage dans les classes de transition ainsi que quelques pistes d'approfondissement de la problématique.



# 1. Méthodologie

Cette étude s'appuie sur des analyses longitudinales menées à partir de (i) la base de données scolaires du DIP (nBDS), qui recense les situations scolaires des élèves en formation et les diplômes obtenus dans le canton de Genève, et de (ii) la base de données Casenet du dispositif Cap Formations, qui contient des informations relatives à la gestion du suivi des jeunes qui sont pris en charge.

L'exploitation de la nBDS nous a d'abord permis d'identifier les élèves qui ont fréquenté les dispositifs de transition, de reconstituer les parcours de formation de ces derniers en vue de réaliser un suivi longitudinal (parcours avant/après les dispositifs de transition) et de procéder à la description des profils sociodémographiques et scolaires. Par la suite, la nBDS a permis de recueillir des informations concernant la situation des élèves qui se retrouvent sans solutions de formation à l'issue des classes de transition (description de la situation des élèves, motif d'interruption de la scolarité, projets à court et à long terme). Ces informations ont été extraites du rapport *Cognos PO - Évaluation du décrochage scolaire et son accompagnement (N0123)*, développé pour la direction générale de l'ES II.

L'exploitation de la base de données Casenet nous a également permis de mieux décrire la population d'élèves en rupture de formation après les classes de transition. Casenet a par exemple servi à identifier les décrocheurs qui ont rejoint le dispositif cantonal Cap Formations, mais fournit également des informations relatives à la gestion du suivi de ces jeunes (p. ex. durée de l'interruption avant l'entrée dans le dispositif, difficultés particulières diagnostiquées à l'arrivée, mesures proposées aux jeunes).

## **Les cohortes étudiées**

Le choix des cohortes analysées dans l'étude s'est fondé sur une volonté de présenter des résultats les plus récents, en tenant également compte des impératifs qu'implique un suivi de type longitudinal. Ces analyses nécessitent en effet de pouvoir disposer d'un certain recul permettant de suivre l'évolution des parcours de formation et notamment, pour les problématiques qui nous concernent, l'accès aux formations certifiantes et le maintien dans celles-ci. La contrainte liée à l'observation du maintien dans les études nous amène donc à disposer d'un recul minimum de deux années après la sortie des dispositifs de transition. Étant donné qu'au moment de la réalisation de cette recherche, les dernières informations disponibles de la nBDS correspondaient à l'année 2016-17, nous avons retenu comme cohortes d'analyse les élèves scolarisés au sein d'un dispositif de transition pendant les années scolaires 2012-13, 2013-14 et 2014-15 (*Figure 2*). Le choix d'avoir recours à trois cohortes d'élèves tient d'abord au fait que considérer uniquement l'année 2014-15 revient à exclure les classes préparatoires de l'EC qui ont connu une fermeture provisoire cette année ; par ailleurs, se fonder sur plusieurs cohortes nous permet, dans la présentation de nos résultats, de ne pas généraliser d'éventuels parcours atypiques. Les résultats qui sont présentés dans ce rapport correspondent par conséquent à une moyenne de ces trois années.

Nous avons par contre été contraints, dans la partie 5.2, de nous concentrer sur l'étude d'une seule cohorte. Les informations de la nBDS permettant de décrire les jeunes qui sont déscolarisés à l'issue des dispositifs de transition (rapport Cognos N0123 cité plus haut) ont été introduites progressivement dans la nBDS à partir de l'année scolaire 2013-14. Par ailleurs, comme cette introduction a été réalisée en cours d'année et qu'elle est en partie « lacunaire pour les élèves ayant interrompu leur formation au cours du 1<sup>er</sup> trimestre » (Petrucci & Rastoldo, 2015, p. 7), nous avons exploité, dans cette partie, uniquement les données relatives à la cohorte d'élèves 2014-15.

**Figure 2. Nombre d'élèves scolarisés dans les dispositifs de transition entre 2012 et 2014**

	Année scolaire 2012-13	Année scolaire 2013-14	Année scolaire 2014-15	Effectifs moyens
Classe d'insertion scolaire (CIS)	73	67	86	75
Classe d'insertion prof. (CIP)	135	151	165	150
Classe transition prof. plein temps	221	240	242	234
Classe transition prof. duale	123	164	157	148
Classe préparatoire prof. CFP	31	31	30	31
Classe préparatoire EC (*)	116	113	-	115
Classe préparatoire ECG	220	230	306	252
<b>Ensemble des dispositifs de transition</b>	<b>919</b>	<b>996</b>	<b>986</b>	<b>967</b>

(\*) Comme les classes préparatoires de l'EC ont connu une fermeture lors de l'année scolaire 2014-15, les effectifs moyens de ces classes sont calculés uniquement sur les deux années scolaires 2012-13 et 2013-14.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12.

## 2. Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II

Au terme de la scolarité obligatoire<sup>3</sup>, la majorité des jeunes entrent directement au gymnase, dans une école de culture générale (ECG), de commerce (EC) ou entreprennent un apprentissage. Certains élèves se retrouvent par contre sans solution de formation scolaire et professionnelle. Les dispositifs de transition représentent, pour une partie d'entre eux, l'unique possibilité de formation. Dans cette partie, nous allons décrire ces différentes classes offertes aux jeunes dans le canton de Genève.

### ➤ **Classes d'insertion scolaire (CIS)**

Les classes d'insertion scolaire sont des classes organisées à plein temps qui reçoivent des élèves allophones âgés de 15 à 19 ans – issus des classes d'accueil de l'ACCES II ou récemment arrivés à Genève – qui n'ont pas un niveau scolaire suffisant (en particulier en français) pour envisager directement une intégration dans une école de leur choix. Ce dispositif prépare les élèves à entrer dans les écoles du secondaire II.

*École* : Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II)

*Durée de formation* : 1 année

*Conditions d'admission* : Élèves migrants non francophones âgés de 15 à 19 ans, arrivés récemment à Genève ou provenant des classes d'accueil de l'ACCES II.

*Débouchés* : Formation gymnasiale ; formation de culture générale ; formation professionnelle préparant une attestation de formation professionnelle (AFP) ou un certificat fédéral de capacité (CFC) ; classe de transition professionnelle duale.

### ➤ **Classes d'insertion professionnelle (CIP)**

Les classes d'insertion professionnelle reçoivent des élèves de 15 à 19 ans qui ont généralement été scolarisés en langue française depuis moins de trois ans. Elles s'adressent en priorité aux élèves de classes d'accueil du CO et de l'ACCES II. Ces classes à plein temps ont pour objectif de construire un projet professionnel et de préparer l'élève à entrer en formation professionnelle.

*École* : Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II)

*Durée de formation* : 1 année

*Conditions d'admission* : Élèves de 15 à 19 ans scolarisés en français depuis moins de 3 ans ; élèves provenant prioritairement des classes d'accueil du CO et de l'ACCES II.

*Débouchés (uniquement pour les élèves détenteurs d'un permis de travail)* : Classe de transition professionnelle duale ; formation professionnelle AFP ou CFC.

---

<sup>3</sup> Les jeunes sont issus d'une des sections suivantes du CO : littéraire et scientifique (LS), langues vivantes et communication (LC) ou communication et technologie (CT).

### ➤ **Classes de transition professionnelle plein temps**

Ces classes organisées à plein temps s'adressent à des jeunes de 15 à 19 ans indécis quant à leur avenir professionnel. Elles ont pour objectif, par l'alternance du travail pratique en atelier et de l'enseignement théorique, l'acquisition des habitudes et des techniques de travail ainsi que d'une gestuelle professionnelle. En complément, des stages en entreprise ont pour but d'aider ces jeunes à définir un choix professionnel.

*École* : Centre de la transition professionnelle (CTP)

*Durée de formation* : 1 année, exceptionnellement 2 ans, selon le projet

*Conditions d'admission* : Élèves de 11<sup>e</sup> CO (non promus LC, promus et non promus CT) ; élèves des classes ateliers et des classes d'accueil du CO ; élèves des écoles de formation préprofessionnelle (EFP) ; élèves des écoles privées (selon conditions).

*Débouchés* : Formation professionnelle AFP ou CFC.

### ➤ **Classes de transition professionnelle duales**

Les classes de transition professionnelle duales s'adressent à des jeunes de 15 à 19 ans qui ont un statut autorisant une prise d'emploi et qui veulent confirmer un choix professionnel ou définir un projet professionnel durant un stage de longue durée (10 mois). Cette formation se caractérise par deux jours de remise à niveau scolaire à l'école et trois jours de pratique en entreprise. L'objectif est d'acquérir maturité et comportements adéquats ainsi que les compétences scolaires et savoir-faire professionnels nécessaires pour entrer en formation.

*École* : Centre de la transition professionnelle (CTP)

*Durée de formation* : 1 année

*Conditions d'admission* : Avoir, au préalable, accompli un stage d'une semaine au minimum dans le domaine professionnel choisi. Signature d'une convention de stage de 10 mois avec une entreprise. Élèves de 11<sup>e</sup> CO (non promus LC, promus et non promus CT) ; élèves des classes ateliers du CO ; élèves des EFP ; élèves du Centre éducatif de formation initiale (CEFI) ; élèves de l'ACCES II ; élèves des classes de transition professionnelle plein temps ; élèves n'ayant pu signer un contrat d'apprentissage.

*Débouchés* : Formation professionnelle AFP ou CFC.

### ➤ **Classes préparatoires professionnelles des Centres de formation professionnelle (CFP)** (domaines : arts appliqués ; nature et environnement ; santé et social)

Une année de transition est proposée aux élèves de 11<sup>e</sup> CO qui n'ont pu entrer en apprentissage dual ou à plein temps, mais qui ont un projet dans le domaine des arts appliqués, de la nature et l'environnement, et de la santé ou du social. L'objectif est de faciliter l'entrée en formation professionnelle, et particulièrement dans celles dispensées par ces écoles.

*Écoles* : Centres de formation professionnelle Arts (CFPA), Nature et environnement (CFPNE), Santé et social (CFPS)

*Durée de formation* : 1 année

*Conditions d'admission* : Avoir un projet professionnel dans le domaine de la filière choisie. Élèves de 11<sup>e</sup> CO (non promus LC, promus et non promus CT) ; élèves des classes ateliers du CO (sauf pour le domaine Santé-social).

*Débouchés* : Formation professionnelle AFP ou CFC dans les domaines des arts appliqués, de la nature et de l'environnement, et de la santé ou du social.

### ➤ **Classes préparatoires de l'École de culture générale (ECG) et de l'École de commerce (EC)**

Les classes préparatoires de l'ECG et de l'EC s'adressent à tous les élèves qui, à la fin du CO, n'ont pas tout à fait atteint les seuils minimaux permettant de rejoindre directement ces écoles, mais ont une maîtrise scolaire suffisante notamment dans les branches significatives. Grâce à une année de scolarisation supplémentaire, et avec un projet scolaire clairement identifié, ils peuvent envisager des études à l'ECG ou à l'EC.

*Écoles* : Écoles de culture générale, Écoles de commerce du Centre de formation professionnelle commerce (CFPCOM)

*Durée de formation* : 1 année

*Conditions d'admission* : Élèves de 11<sup>e</sup> CO (non promus LS, non promus LC à condition d'avoir une moyenne des disciplines principales [français, mathématiques, allemand et discipline de section ou profil] égale ou supérieure à 3.5, promus CT).

*Débouchés* : Formation de culture générale (1<sup>re</sup> année), formation professionnelle commerciale (AFP ou CFC).

Ces différents dispositifs ont un objectif commun : une mise à niveau des connaissances scolaires de chaque élève, sachant que les acquis scolaires des élèves sont très différents d'une classe à l'autre. Mais quels que soient les dispositifs, ils ont tous pour finalité d'amener chaque élève à trouver une voie de formation scolaire ou professionnelle certifiante. Pour mener à bien ces projets éducatifs, il est important de noter que ces différents dispositifs ont une contrainte forte, puisque la durée de formation est d'une année<sup>4</sup> et dans de rares cas de deux ans ; de plus, dans les classes de transition professionnelle et CIP plus particulièrement, les enseignants sont aussi amenés à travailler avec leurs élèves sur un projet professionnel.

Par ailleurs, les débouchés qu'offrent ces solutions transitoires ne sont pas tous identiques. En effet, dans les classes d'insertion scolaire, les jeunes peuvent rejoindre l'ensemble des filières certifiantes de niveau secondaire II ; dans les dispositifs orientés vers la voie professionnelle (CIP, classes de transition professionnelle, classes préparatoires professionnelles CFP et EC), les élèves sont préparés à intégrer une formation professionnelle ; et dans les classes préparatoires de l'ECG et de l'EC, les élèves peuvent accéder à l'école qui les a préparés tout en ayant également la possibilité de se réorienter vers d'autres formations certifiantes.

## **Description des profils sociodémographiques des élèves**

Cette partie comprend la description des caractéristiques sociodémographiques des jeunes qui ont fréquenté les différents dispositifs de transition du secondaire II de 2012 à 2014. À cet effet, la population des élèves est décrite sous l'angle du genre, de la nationalité et de la catégorie socioprofessionnelle des parents (CSP) (*Figure 3*).

Lorsque nous considérons le genre des élèves des dispositifs de transition, nous pouvons constater que, dans l'ensemble, les garçons (56%) sont plus nombreux que les filles (44%).

---

<sup>4</sup> Lors de la conférence de presse du 7 novembre 2017, le DIP a annoncé, pour la rentrée 2018, la mise en œuvre de plusieurs mesures qui accompagnent l'entrée en vigueur de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. L'une d'entre elles vise notamment à supprimer le « verrou qui limite à une année la transition (Centre de la transition professionnelle, préparatoires) sans toutefois reproduire la même offre » (DIP, 2017).

En outre, par rapport à la population du secondaire II, les garçons sont légèrement surreprésentés dans les dispositifs transitoires (56% vs 51%). Si nous examinons les résultats par type de structure, nous pouvons constater que les garçons sont aussi plus nombreux que les filles dans les classes d'insertion professionnelle (58% vs 42% de filles), dans les classes de transition professionnelle duales (60%) ou à plein temps (63%), ainsi que dans les classes préparatoires de l'EC (64%). Par contre, les filles sont plus nombreuses dans les classes d'insertion scolaire (58% vs 42% de garçons) et dans les classes préparatoires professionnelles des CFP (63% vs 37%). Dans ce dernier type de classe, la prédominance de filles est principalement due au fait que les classes préparatoires professionnelles relèvent, parmi les trois filières considérées, de la filière Santé-social et de celle des Arts appliqués ; dans ces deux filières, les filles sont en effet fortement surreprésentées, à savoir respectivement 76% et 65%, contre seulement 30% dans la filière Nature et environnement. Dans les classes préparatoires de l'ECG, les filles et les garçons sont équitablement répartis puisqu'ils sont 50% de part et d'autre à suivre cette formation.

**Figure 3. Caractéristiques sociodémographiques des élèves scolarisés dans les dispositifs de transition**

	Genre		Nationalité		CSP			Total
	Masculin	Féminin	Suisse	Étrangère	Cadres	Employés	Ouvriers	
Classe d'insertion scolaire (CIS)	42%	58%	4%	96%	8%	13%	79%	100%
Classe d'insertion prof. (CIP)	58%	42%	2%	98%	2%	8%	90%	100%
Classe transition prof. plein temps	63%	37%	41%	59%	5%	30%	65%	100%
Classe transition prof. duale	60%	40%	23%	77%	4%	22%	74%	100%
Classe préparatoire prof. CFP	37%	63%	67%	33%	4%	54%	41%	100%
Classe préparatoire EC	64%	36%	47%	53%	6%	35%	59%	100%
Classe préparatoire ECG	50%	50%	48%	52%	7%	34%	59%	100%
<b>Ensemble dispositifs transition</b>	<b>56%</b>	<b>44%</b>	<b>33%</b>	<b>67%</b>	<b>5%</b>	<b>26%</b>	<b>69%</b>	<b>100%</b>
<b>Ensemble élèves ES II</b>	<b>51%</b>	<b>49%</b>	<b>68%</b>	<b>32%</b>	<b>16%</b>	<b>42%</b>	<b>42%</b>	<b>100%</b>

Effectifs moyens : classe d'insertion scolaire, N=75 ; classe d'insertion professionnelle, N=150 ; classe de transition professionnelle plein temps, N=234 ; classe de transition professionnelle duale, N=148 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=31 ; classe préparatoire EC, N=115 ; classe préparatoire ECG, N=252 ; ensemble des dispositifs de transition, N=967 ; ensemble des élèves de l'ES II, N moyen =23'643.

N.B. Concernant la catégorie socioprofessionnelle des parents (CSP), les regroupements suivants ont été réalisés : Cadres = cadres supérieurs et dirigeants ; Employés = petits indépendants / employés et cadres intermédiaires ; Ouvriers = ouvriers / divers et sans indication.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014 / Cohorte d'élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire II 2012 à 2014.

Si nous analysons maintenant toute la population du secondaire II sous l'angle de la nationalité, les élèves de nationalité suisse sont bien plus nombreux (68%) que ceux de nationalité étrangère (32%). Par contre, si nous considérons les élèves de l'ensemble des dispositifs de transition, ceux de nationalité suisse sont nettement moins nombreux que ceux de nationalité étrangère (33% vs 67%). Au regard des différentes classes, les élèves de nationalité suisse sont peu scolarisés dans les classes d'insertion (CIS, CIP) puisque ces classes s'adressent avant tout à des élèves non francophones. Les quelques élèves suisses qui y sont scolarisés viennent en partie des cantons de Suisse alémanique, sinon de Genève avec comme caractéristique que leur première langue parlée (et sans doute la langue de scolarisation) n'est pas le français (grec, turc, anglais). En ce qui concerne les classes de transition professionnelle, les élèves de nationalité étrangère sont nombreux, puisqu'ils représentent 59% des élèves suivant les filières à plein temps et 77% des élèves de la filière duale. Au niveau des classes préparatoires de l'ECG et de l'EC, la répartition est

pratiquement équivalente ; par contre dans les classes des CFP, 67% des élèves sont de nationalité suisse, ce qui est similaire au pourcentage des élèves suisses de la population du secondaire II.

La dernière variable de notre étude concerne le milieu socioprofessionnel des parents des jeunes des dispositifs de transition. Si nous considérons l'ensemble de ces classes, 69% des jeunes ont un parent qui occupe un poste d'ouvrier, 26% ont un parent employé et 5% ont des parents occupant une profession de cadre. En comparaison avec l'ensemble des parents des élèves du secondaire II, les pourcentages sont très différents puisque 42% des élèves ont un parent assumant une profession d'ouvrier ou d'employé, et 16% ont un parent occupant une fonction de cadre.

Lorsque nous considérons les données par structure, nous pouvons constater que les élèves de parents *ouvriers* sont clairement plus nombreux dans chacun des quatre types de classes de transition/insertion : 79% dans les classes d'insertion scolaire, 90% dans celles d'insertion professionnelle, 65% dans les filières de transition professionnelle à plein temps et 74% dans celles duales. Le pourcentage d'élèves dont les parents sont ouvriers est moindre dans les classes préparatoires, puisqu'ils sont 59% en EC et ECG et 41% dans les filières des CFP. Lorsque l'on considère les élèves dont les parents occupent un poste d'*employé*, nous pouvons tout d'abord constater qu'ils représentent 54% des élèves des classes préparatoires professionnelles (CFP), mais qu'ils sont par contre peu nombreux dans toutes les autres classes : pourcentage variant entre 8% et 35% selon les dispositifs, et systématiquement inférieur au pourcentage relevé pour la population de tous les élèves de l'ES II (42%). En ce qui concerne la dernière catégorie socioprofessionnelle, à savoir les élèves dont les parents ont une fonction de *cadre*, nous pouvons globalement observer que quel que soit le dispositif de transition, les pourcentages sont inférieurs – et de manière importante (ils varient de 2% à 8%) – au pourcentage d'élèves de parents cadres pour la totalité de l'ES II (16%).



### 3. Regard rétrospectif sur les parcours scolaires des élèves

Quel est le profil scolaire des jeunes qui fréquentent les dispositifs de transition ? L'orientation vers ces dispositifs est-elle la résultante d'un processus d'accumulation de difficultés (notamment scolaires) constatées à différents moments du parcours scolaire ?

D'une certaine manière, la scolarisation au sein d'un dispositif de transition donne déjà une indication des profils scolaires des élèves. Nous avons en effet vu précédemment que les conditions d'admission respectives de chacune de ces classes fournissent des informations précises sur les jeunes qu'elles accueillent, notamment du point de vue de la provenance scolaire, du niveau scolaire ou encore de l'état d'avancement du projet des élèves. Pour compléter ce descriptif, nous souhaitons porter à présent un regard longitudinal sur les parcours scolaires antérieurs des jeunes en identifiant les différents événements – intervenus depuis l'enseignement primaire jusqu'à leur entrée dans un dispositif de transition – qui peuvent laisser entrevoir l'existence de difficultés scolaires. Nous avons ainsi identifié dans les cursus scolaires la présence des événements suivants (*Figure 4*) : le redoublement au primaire ou au CO, le passage par l'enseignement spécialisé, le passage par une classe atelier du CO, ainsi que le fait d'avoir connu un parcours descendant au CO (passage vers un regroupement à exigences moins élevées, p. ex. de R2 à R1).

Précisons par ailleurs que les dispositifs pour allophones (CIS et CIP) ne pourront pas être analysés ici, dans la mesure où les jeunes qui les fréquentent sont issus de migration récente et n'ont pas d'antécédents scolaires à Genève (hormis le fait d'avoir, pour la plupart, fréquenté une autre classe d'accueil de l'ES II ou du CO)<sup>5</sup>.

**Figure 4. Difficultés scolaires observées sur les parcours antérieurs des jeunes scolarisés dans un dispositif de transition**

	Redoublement au primaire	Redoublement au secondaire I	Passage par une classe atelier CO	Parcours descendants entre la 9 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup> CO	Passage par l'enseignement spécialisé
Classe transition prof. plein temps	49%	15%	25%	38%	31%
Classe transition prof. duale	51%	11%	22%	44%	13%
Classe préparatoire prof. CFP	22%	26%	7%	29%	5%
Classe préparatoire EC	22%	16%	-	27%	1%
Classe préparatoire ECG	28%	19%	-	32%	5%
Ensemble élèves ES II	11%	9%	2%	Non calculé	3%

Effectifs moyens : classe de transition professionnelle plein temps, N=234 ; classe de transition professionnelle duale, N=148 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=31 ; classe préparatoire EC, N=115 ; classe préparatoire ECG, N=252 ; ensemble des élèves de l'ES II, N=23'950.

N.B.1. On considère comme parcours descendant celui d'un jeune entré en R2 en 9<sup>e</sup> CO et se trouvant en section Communication et technologie en 11<sup>e</sup> CO, p. ex.

N.B.2. Des élèves peuvent cumuler plusieurs types d'évènements. Les pourcentages ne sont donc pas additifs.

Sources : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014 / Cohorte d'élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire II 2014.

<sup>5</sup> Néanmoins, plusieurs résultats de recherches ont montré l'hétérogénéité, d'un point de vue scolaire, du public qui fréquente ces dispositifs. En effet, le niveau scolaire des jeunes qui se présentent à l'entrée de ces classes dépend fortement de leur scolarisation antérieure, liée en partie aux conditions de migration et aux formes de scolarisation dans leur pays d'origine (cf. Rastoldo, Wassmer, Evrard & Kaiser, 2013).

Pour l'ensemble des dispositifs de transition, le taux de redoublement lors de la scolarité primaire est plus élevé que celui constaté sur l'ensemble de la population scolaire de l'ES II. Ce premier constat indique que les difficultés scolaires qui amènent les jeunes vers une formation transitoire sont anciennes, du moins pour une partie des jeunes (entre 22% et 51% selon le dispositif fréquenté). Par ailleurs, l'analyse du moment où a lieu le redoublement au primaire indique une fréquence plus importante en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, période où les apprentissages fondamentaux sont délivrés en français (lecture et écriture) et en mathématiques.

En ce qui concerne la scolarité au niveau secondaire I, plusieurs événements permettent d'appréhender les éventuelles difficultés scolaires qu'ont pu connaître les jeunes durant leurs parcours. Le taux de passage par une classe atelier du CO, structure à destination des élèves en difficulté qui bénéficient d'un programme scolaire spécifique, est particulièrement élevé chez les jeunes qui fréquentent les classes de transition professionnelle plein temps et duales du CTP. Pour les classes préparatoires (CFP, EC et ECG), les difficultés scolaires au secondaire I sont davantage perceptibles au travers du taux de redoublement (entre 16% et 26%), qui est deux à trois fois plus élevé que sur l'ensemble de la population de l'ES II. Par ailleurs, les réorientations descendantes entre la 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année du CO concernent 32% des jeunes des classes préparatoires de l'ECG et 27% des jeunes des préparatoires de l'EC.

Un passage par l'enseignement spécialisé indique que les difficultés scolaires et comportementales étaient telles que le jeune ne pouvait plus être maintenu dans une classe régulière. Dans notre analyse, les parcours dans l'enseignement spécialisé correspondent, dans la grande majorité des cas, à des orientations dans un regroupement de classe spécialisée au primaire et dans une EFP au secondaire I. Ce sont les classes de transition professionnelle à plein temps et duales qui accueillent la proportion la plus importante de ces jeunes qui ont connu un parcours/passage dans l'enseignement spécialisé. Pour les autres dispositifs, les proportions de jeunes passés par l'enseignement spécialisé sont quasiment identiques à celles constatées dans l'ensemble de la population scolarisée dans le secondaire II.

## **Synthèse des difficultés observées dans les parcours scolaires antérieurs**

Un autre regard sur les parcours scolaires des jeunes des dispositifs de transition consiste à analyser plus en détail à quel(s) moment(s) interviennent ces difficultés scolaires. Les différents événements présentés précédemment nous ont permis de construire une typologie qui met en évidence à la fois les difficultés scolaires antérieures des élèves et à quels moments elles se produisent<sup>6</sup>. Afin de rendre compte de manière synthétique de cette analyse, nous proposons une typologie en cinq catégories (*Figure 5*) :

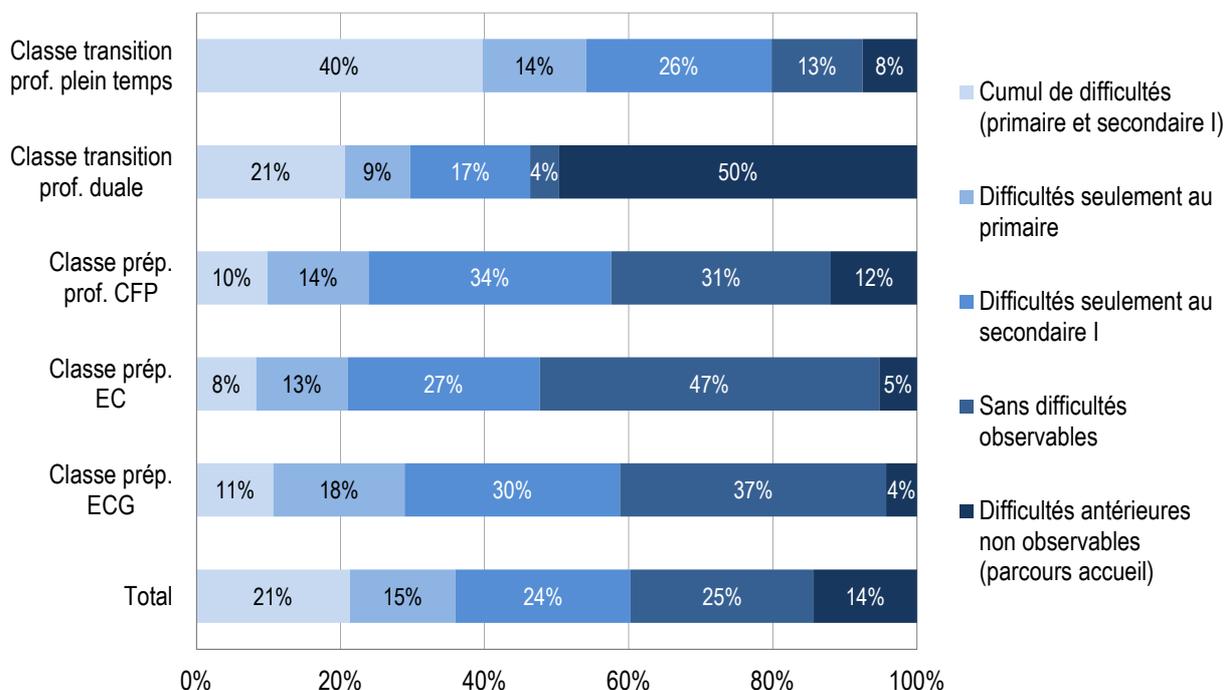
1. les élèves qui ont connu des difficultés pendant la scolarité primaire et pendant la scolarité secondaire I (21% en moyenne) ;
2. les élèves qui ont connu des difficultés exclusivement durant l'enseignement primaire (15% en moyenne) ;
3. les élèves qui ont connu des difficultés durant la scolarité secondaire I exclusivement (24% en moyenne) ;

---

<sup>6</sup> Les événements identifiés dans les parcours scolaires des élèves ont été regroupés de la manière suivante : *primaire* : redoublement au primaire, passage par une structure de l'enseignement spécialisé de niveau primaire ; *secondaire I* : redoublement au CO, passage par une structure de l'enseignement spécialisé de niveau secondaire I, passage par une classe atelier du CO, parcours descendant au CO.

4. les élèves pour lesquels on n'observe aucun évènement laissant entrevoir des difficultés scolaires durant la scolarité (25% en moyenne) ;
5. les élèves dont l'essentiel de la scolarité s'est déroulée en dehors du canton et pour qui nous ne disposons d'aucune information sur leur scolarité antérieure (14% en moyenne).

Figure 5. Typologie des parcours scolaires des jeunes qui fréquentent un dispositif de transition



Effectifs moyens : classe de transition professionnelle plein temps, N=234 ; classe de transition professionnelle duale, N=148 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=31 ; classe préparatoire EC, N=115 ; classe préparatoire ECG, N=252.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014.

Cette typologie permet de dresser deux constats. D'une part, les profils des élèves sont différents selon les dispositifs fréquentés. Ainsi, dans les classes de transition professionnelle à plein temps, on observe fréquemment des difficultés qui apparaissent tôt et se cumulent durant la scolarité obligatoire (40% des élèves ont connu des difficultés au primaire et au secondaire I). Le profil des jeunes qui fréquentent les classes duales est assez similaire à celui des jeunes des classes plein temps, avec néanmoins une spécificité : la moitié de leur public est passée récemment par un dispositif d'accueil pour allophones (au CO ou à l'ACCES II). La configuration des parcours scolaires des élèves des classes préparatoires (CFP, EC et ECG) est différente : les difficultés scolaires semblent davantage se cristalliser pendant le parcours au CO. Si différents évènements tels que des redoublements ou des réorientations descendantes sont observés lors des trois années de ce cycle d'études, certains jeunes rejoignent les classes préparatoires sans avoir connu de difficultés antérieures apparentes (31% CFP, 47% EC, 37% ECG). En particulier, ils n'ont jamais été scolarisés dans l'enseignement spécialisé ou dans une classe atelier, n'ont connu aucun redoublement au cours de leur scolarité obligatoire et n'ont pas effectué de réorientation vers une section à exigences moins élevées pendant leur passage au CO. L'entrée en classes préparatoires – principalement de l'EC et l'ECG – semble donc découler de résultats scolaires insuffisants lors de la 11<sup>e</sup> année, ne leur permettant pas d'accéder à une filière certifiante du secondaire II. Une question peut alors se poser : ces jeunes étaient-ils en droit de redoubler leur dernière année du CO lorsqu'ils ont privilégié l'orientation vers

une classe préparatoire de l'ES II ? Si nous ignorons les raisons qui ont conduit à une telle décision, nous avons analysé plus en détail le statut de promotion des élèves qui n'ont pas connu de difficultés particulières durant leur parcours scolaire antérieur. Il ressort qu'environ trois quarts des jeunes dans cette situation étaient non promus ou promus par tolérance au moment de quitter le CO<sup>7</sup>. Pour une partie d'entre eux, l'entrée dans un dispositif de transition constitue donc une alternative au redoublement au CO.

D'autre part, cette synthèse des parcours antérieurs met en évidence que les profils scolaires des élèves sont loin d'être homogènes au sein d'un même dispositif. Plusieurs exemples illustrent cette diversité. Au sein des classes de transition professionnelle à plein temps, les élèves qui ont connu des difficultés à la fois au primaire et au secondaire I (40%) correspondent à des trajectoires distinctes : après un redoublement au primaire, la moitié des jeunes a accompli toute sa scolarité dans l'enseignement spécialisé (regroupement de classe spécialisée puis EFP), alors que l'autre moitié a poursuivi une scolarité dans l'enseignement régulier en passant au CO par une classe atelier. Les classes duales du CTP accueillent, pour leur part, un double public : environ une moitié de jeunes ayant suivi une scolarité à Genève, avec pour certains des difficultés scolaires depuis le primaire ; une autre moitié issue d'une migration récente, avec un niveau scolaire ne leur permettant pas d'accéder directement à une filière certifiante. Cette hétérogénéité s'observe également au sein des classes préparatoires (CFP, EC et ECG) qui, outre les profils de jeunes précédemment décrits, comptent entre 8% et 11% d'élèves dont la scolarité obligatoire se caractérise par des difficultés au primaire et au secondaire I.

---

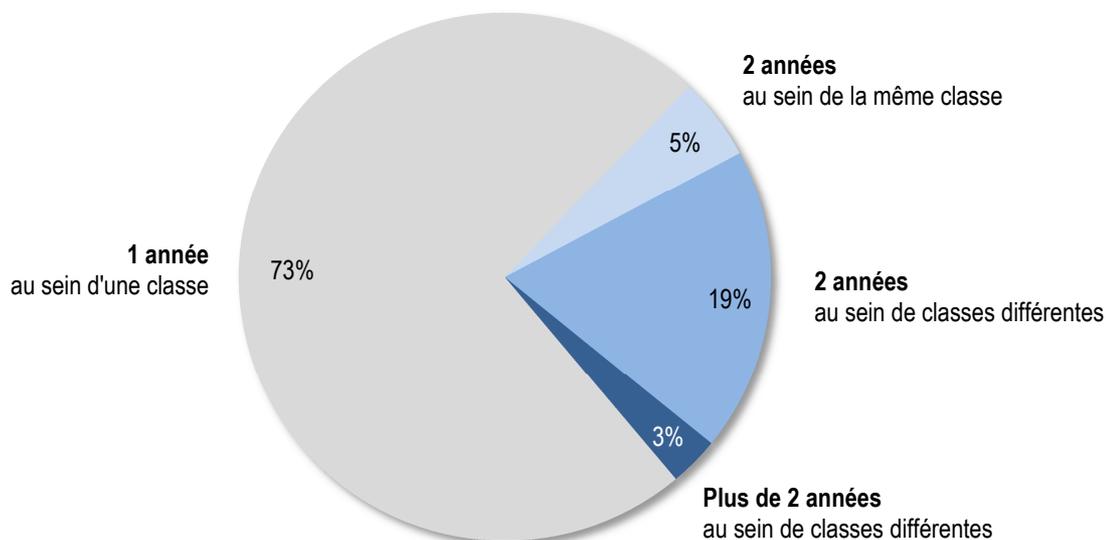
<sup>7</sup> De manière plus précise, les jeunes non promus (classes préparatoires EC : 44% ; classes préparatoires ECG : 47%) ou promus par tolérance (classes préparatoires EC : 33% ; classes préparatoires ECG : 35%) sont issus des regroupements à exigences moyennes ou, plus rarement, faibles (selon les cohortes, sections LC ou regroupements B). Les élèves promus en quittant le CO (classes préparatoires EC : 22% ; classes préparatoires ECG : 17%) sont, pour leur part, issus des regroupements B (niveau normal en allemand et en mathématiques), avec une moyenne générale inférieure à 4.8 qui ne permet pas d'accéder à une filière certifiante. Ajoutons que le statut de promotion n'a pu être analysé pour 1% des élèves (manque d'information).

## 4. Scolarisation au sein des dispositifs de transition

Nous nous intéressons à présent à cette étape que représente la scolarisation au sein des dispositifs de transition. Si les différentes formations transitoires qui sont proposées à Genève visent à préparer l'entrée des jeunes dans une filière générale ou professionnelle de l'ES II, la question du temps nécessaire pour permettre une telle intégration se pose.

Une partie de la réponse est donnée d'un point de vue réglementaire puisque nous avons vu précédemment que l'ensemble de ces formations sont organisées sur une année. L'allongement de la durée de scolarisation n'est en principe pas admis même si deux types de classes (classes de transition professionnelle plein temps et classes d'insertion pour élèves non francophones<sup>8</sup>) laissent entrevoir cette possibilité, tout en soulignant le caractère exceptionnel d'une telle extension. Par ailleurs, les débouchés officiels en termes de poursuites d'études à l'issue de ces classes ne prévoient pas d'éventuels passages entre les différents dispositifs de transition, hormis pour un public spécifique d'élèves récemment arrivés à Genève et détenteurs d'un permis de travail<sup>9</sup>. Ces deux types de limitations – de durée et de mouvement – normalisent ce moment, que l'on peut qualifier de « période transitoire », durant lequel les jeunes sont scolarisés en dehors des cursus de formations préparant à un titre reconnu (formation générale ou professionnelle).

Figure 6. Durée de la période de scolarisation au sein des dispositifs de transition



Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014 (effectifs moyens N=967).

<sup>8</sup> Rappelons que l'accueil et l'intégration scolaire des élèves migrants non francophones s'effectuent à tout moment de l'année scolaire. La possibilité de poursuivre une année supplémentaire au sein d'une classe d'insertion scolaire ou professionnelle est accordée aux élèves qui rejoignent ces filières en cours d'année.

<sup>9</sup> Ces derniers ont alors la possibilité de rejoindre une classe de transition professionnelle duale au CTP à l'issue de leur scolarisation au sein d'une classe d'insertion scolaire ou professionnelle.

Nous avons observé, en étudiant les parcours des élèves qui ont fréquenté un dispositif de transition entre les années scolaires 2012-13 et 2014-15, que la durée moyenne de la période transitoire se limite le plus souvent à une année. Ainsi, 73% des élèves scolarisés dans les formations transitoires n'ont fréquenté qu'une seule classe durant cette période, dans un laps de temps qui est conforme à la durée règlementaire (*Figure 6*). Pour les autres élèves en revanche (27%), cette phase transitoire s'avère plus longue dans la mesure où le passage au sein de ces dispositifs peut s'étendre sur deux années et parfois même au-delà (le plus souvent sur trois années)<sup>10</sup>. Ce prolongement de la durée reflète plus fréquemment le cas d'élèves qui poursuivent leur scolarité en rejoignant une nouvelle classe de transition (22%) que de jeunes qui demeurent scolarisés une année supplémentaire au sein de la même classe (5% en moyenne<sup>11</sup>).

Ces résultats mettent en évidence des différences entre des élèves qui, pour la plupart, traversent cette période transitoire sur une durée relativement courte (une année), et d'autres élèves qui connaissent des passages par plusieurs dispositifs s'inscrivant dans une continuité de leur scolarité. Dans ce sens, il est intéressant de souligner que la période de la prise en charge est d'autant plus courte lorsque les élèves rejoignent des classes qui exigent, comme condition préalable à l'entrée, d'avoir déjà un projet identifié. Ce constat est particulièrement marqué pour les jeunes qui, à la sortie de la scolarité obligatoire, se préparent à poursuivre des études à l'ECG ou à entreprendre une formation professionnelle commerciale.

- 98% des élèves des classes préparatoires de l'ECG ne fréquentent aucun autre dispositif durant leur période de transition, celle-ci n'excédant jamais une année scolaire (95% pour les classes préparatoires de l'EC).

L'allongement de la durée de scolarisation au sein des dispositifs de transition peut, pour sa part, traduire diverses formes d'évolution du projet des jeunes. Elle peut parfois être le reflet d'un *développement du projet* qui s'effectue de manière graduée : passage d'une première phase, centrée sur la construction d'un projet professionnel adapté à l'élève, à une seconde phase de confirmation de ce choix à travers une immersion dans le monde du travail. À ce titre, les classes de transition professionnelle duales – seul dispositif permettant aux jeunes de confronter dans la durée<sup>12</sup> leur choix professionnel à la pratique en entreprise – représentent parfois une seconde orientation transitoire pour les élèves des autres dispositifs.

- 69% des élèves des classes d'insertion professionnelle prolongent leur période de transition au sein d'une classe de transition professionnelle duale ; 9% des élèves des classes de transition professionnelle à plein temps changent de mode de formation et rejoignent le système dual.

Le prolongement de la durée peut également parfois représenter une forme de *consolidation du projet* pour des élèves dont le choix d'orientation est défini à l'issue de la première année mais dont certaines compétences (scolaires, sociales, professionnelles) ne sont pas encore au niveau attendu pour concevoir une entrée dans une formation professionnelle certifiante. Le maintien, une année supplémentaire, au sein d'un nouveau dispositif de transition vise

---

<sup>10</sup> Dans la majorité des cas, l'extension de la durée de scolarisation au sein des dispositifs de transition correspond à une prise en charge qui intervient de manière continue dans le parcours des élèves (d'une année à l'autre). Cependant, nous avons également observé que certains jeunes connaissent parfois des passages discontinus (2%).

<sup>11</sup> Poursuivre la scolarité, une année supplémentaire, au sein de la même classe concerne particulièrement les élèves qui fréquentent une classe de transition professionnelle à plein temps (14%). Cet événement est relativement peu fréquent pour les élèves des autres dispositifs (variation de 0% à 3%).

<sup>12</sup> Durant la scolarisation au sein des classes de transition professionnelle duales, les élèves alternent deux jours de remise à niveau scolaire au sein du CTP et trois jours de pratique en entreprise (stage de longue durée).

alors à préparer les jeunes au concours d'entrée des CFP ou à trouver une place d'apprentissage en entreprise. Ces classes préparatoires situées dans les domaines des arts appliqués, de la nature et de l'environnement ou de la santé, constituent alors une seconde année transitoire de scolarisation.

- 43% des élèves des classes préparatoires professionnelles des CFP ont fréquenté au préalable une autre classe de transition de l'ES II.



## 5. Situation des élèves à l'issue des dispositifs de transition

Durant le passage au sein des dispositifs de transition, les objectifs pédagogiques, qu'ils soient tournés vers des aspects plutôt scolaires (p. ex. renforcement des acquis scolaires) ou d'orientation (p. ex. construction, consolidation d'un projet), convergent vers une même finalité : préparer les élèves à entrer dans une filière certifiante du degré secondaire II. Pour autant, combien de jeunes parviennent-ils à atteindre cet objectif en quittant ces dispositifs ?

Pour répondre à ce questionnement, nous avons analysé les parcours scolaires des élèves en considérant comme point de départ de notre observation le moment où les jeunes quittent les dispositifs de transition. Nous avons ainsi pu compiler, en moyenne<sup>13</sup>, jusqu'à trois années qui interviennent après la sortie des classes transitoires. L'étendue de cette période *post-dispositifs de transition* nous offre un espace temporel suffisant pour observer ce que deviennent ces jeunes à la fois directement après avoir quitté ces formations, mais aussi, avec un recul de quelques années, pour aborder la question de la stabilité de leur situation (maintien dans les études ? continuité de la déscolarisation ? retour en formation ?). Ce regard vers un horizon plus lointain sera abordé dans la suite de l'étude.

Nous proposons, dans cette partie, de nous intéresser à l'orientation des élèves une fois sortis des dispositifs de transition. Une série de questions se posent alors comme incontournables : que font les élèves à l'issue de ces classes ? Concrétisent-ils leur projet de formation en intégrant une filière certifiante l'année suivante ? Ou au contraire, la scolarisation au sein des dispositifs de transition marque-t-elle un arrêt dans le processus de formation scolaire des jeunes ?

Les différentes situations post-dispositifs sont présentées en opposant les jeunes qui poursuivent une formation (qui ne relève plus de la transition) à ceux qui se retrouvent déscolarisés après avoir quitté les classes de transition (*Figure 7*). De manière générale, on observe que pour environ la moitié des élèves, la fin de la scolarité transitoire débouche directement sur une solution de formation secondaire II. Ce constat dressé au niveau de l'ensemble des élèves cache en réalité de fortes disparités en termes d'orientation. Les poursuites d'études sont ainsi plus fréquentes pour celles et ceux qui sont issus de classes portées vers des études davantage scolaires (par opposition à professionnelles). À ce titre, près de 87% des élèves qui quittent une classe d'insertion scolaire pour élèves non francophones rejoignent une formation secondaire II à l'issue de cette dernière ; des proportions également élevées, mais relativement moins importantes, sont observées auprès des élèves issus des classes préparatoires de l'EC (67%) et de l'ECG (63%). Pour leur part, les jeunes issus des dispositifs de transition qui visent l'entrée dans une filière professionnelle semblent connaître des situations plus contrastées. Si 58%<sup>14</sup> des élèves qui ont quitté une classe préparatoire des CFP poursuivent une scolarité l'année suivante, leurs camarades des autres classes éprouvent davantage de difficultés et seuls 38% à 42% parviennent à rejoindre directement une filière de l'ES II (classe d'insertion professionnelle

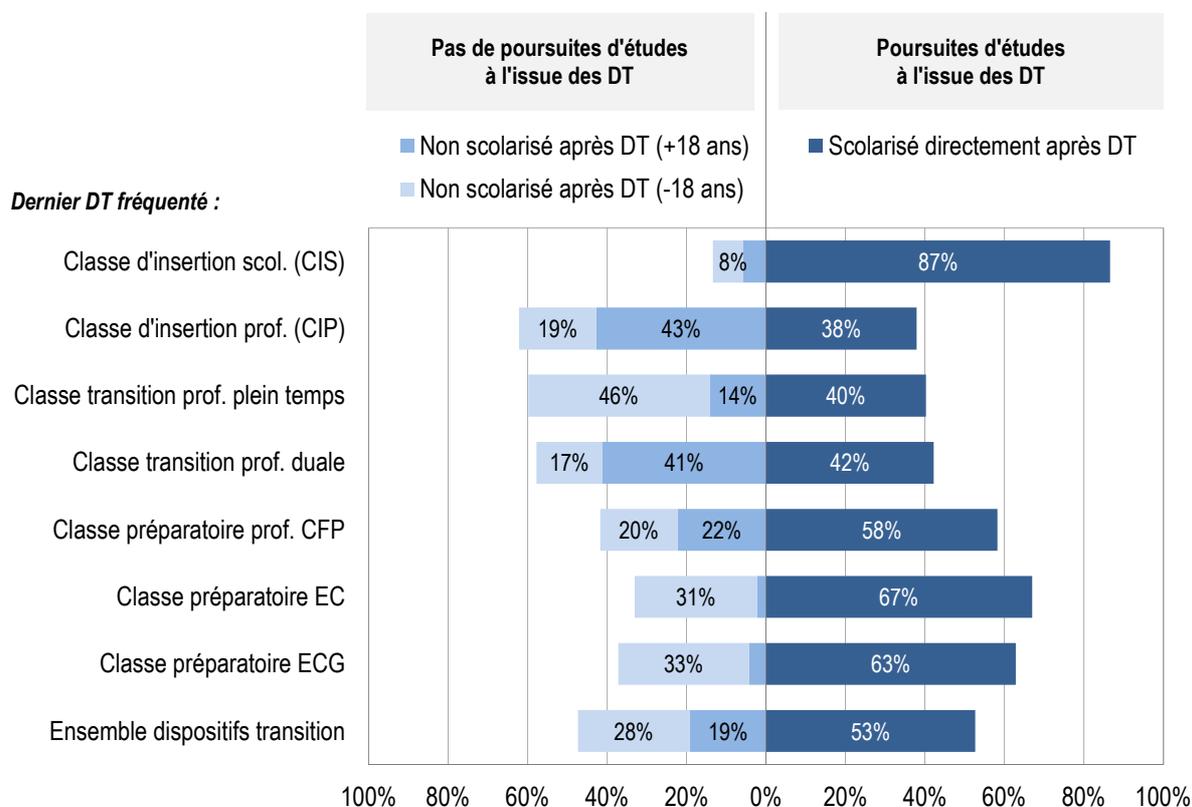
---

<sup>13</sup> La période d'observation des parcours *post-dispositifs de transition* s'étend en moyenne sur trois années. Elle varie selon les cohortes étudiées ainsi que selon le nombre d'années de scolarisation au sein des dispositifs de transition. À titre d'exemple, pour les élèves qui ont fréquenté les classes de transition une seule année, l'observation de leurs parcours fluctue entre 2 et 4 années (cohorte des élèves 2012-13, 4 années ; cohorte des élèves 2013-14, 3 années ; cohorte des élèves 2014-15, 2 années).

<sup>14</sup> Des différences en termes de poursuites d'études selon les CFP sont observées. Les élèves qui projettent d'entreprendre un apprentissage dans les domaines Nature et environnement ou Arts entrent plus fréquemment dans ces écoles à l'issue de la classe préparatoire (CFP Arts, 74% ; CFP Nature et environnement, 90%). Dans le domaine de la santé, ces taux sont moins élevés.

pour élèves non francophones, 38% ; classes de transition professionnelle plein temps, 40% ; duale, 42%).

**Figure 7. Situation scolaire des élèves l'année qui suit leur départ des dispositifs de transition (DT)**



Effectifs moyens en fonction du dernier dispositif fréquenté : classe d'insertion scolaire, N=72 ; classe d'insertion professionnelle, N=69 ; classe de transition professionnelle plein temps, N=221 ; classe de transition professionnelle duale, N=240 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=40 ; classe préparatoire EC, N=112 ; classe préparatoire ECG, N=251 ; ensemble des dispositifs de transition, N=967. N.B.1. Dix élèves ont été exclus de l'analyse puisqu'ils sont toujours scolarisés dans un dispositif de transition au moment de la réalisation de l'étude.

N.B.2. Les élèves ayant 18 ans révolus sont classés avec les « +18 ans ».

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014.

Cette photographie de la situation scolaire des élèves met également en évidence une autre facette des orientations qui s'opèrent à l'issue de ces solutions transitoires, celle de la déscolarisation. En moyenne, 47% des jeunes ne prolongent pas leurs études en quittant les dispositifs de transition (soit 28% ayant moins de 18 ans, et 19% ayant 18 ans ou plus). Il est intéressant de relever que l'ensemble de ces classes sont concernées par cette problématique, et même si les jeunes des classes d'insertion (CIP) et de transition professionnelle (plein temps et duale) paraissent les plus exposés (58% à 62%), les classes préparatoires de l'EC et l'ECG comptent également jusqu'à environ un tiers d'élèves qui se retrouvent sans solution de formation en quittant ces classes (classe préparatoire EC, 33% ; classe préparatoire ECG, 37%).

Avec la mise en œuvre, dès la prochaine rentrée scolaire 2018, de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) (DIP, 2017), nous avons représenté l'âge des élèves au moment de leur sortie du système de formation genevois. Ces résultats mettent en évidence que les jeunes qui quittent les classes préparatoires de l'EC ou de l'ECG sont presque toujours

mineurs<sup>15</sup> lors de leur départ. Cette particularité est à mettre en relation avec les parcours antérieurs de ces jeunes qui, pour la plupart, sont issus du CO et n'ont connu que peu, voire aucun événement scolaire pouvant retarder leur progression.

Les élèves qui, au moment de quitter les dispositifs de transition, sont âgés de plus de 18 ans représentent essentiellement un public non francophone ayant connu une scolarisation dans une classe d'insertion professionnelle pendant leur cursus. Ces derniers présentent la particularité d'être déjà relativement âgés au moment d'intégrer le système de formation genevois.

Pour finir, il convient d'ajouter que la notion de décrochage scolaire est souvent associée à ce type de population. Pour autant, si l'on considère la définition retenue par le DIP du canton de Genève, les situations de décrochage scolaire concernent « *les jeunes de 15 à 25 ans qui résident dans le canton et sont à la fois sans diplôme de niveau secondaire II et sans formation en cours* »<sup>16</sup>. Tous les élèves que nous avons identifiés comme étant déscolarisés à l'issue des dispositifs de transition ne répondent pas nécessairement à cette définition. Par exemple (et nous verrons plus loin ce que l'on peut dire de cette population), certains de ces jeunes ont quitté le canton de Genève et sont de facto, compte tenu du critère de résidence, exclus du périmètre des décrocheurs tel que défini par le DIP. À ce titre, nous rappelons que l'objectif premier de cette étude n'est finalement pas de dénombrer ou d'estimer le nombre de décrocheurs des dispositifs de transition, mais davantage de documenter les orientations des jeunes (que font ces élèves ?) en termes de poursuites d'études (ou non).

Dans la suite de l'étude, nous proposons de développer la situation des deux populations d'élèves qui, après un passage par les dispositifs de transition, pour certains parviennent à poursuivre leur scolarité (partie 5.1), alors que d'autres abandonnent de façon plus ou moins définitive leurs études (partie 5.2).

## 5.1. Les jeunes qui poursuivent des études à l'issue des dispositifs de transition

Nous avons vu précédemment qu'un peu plus d'un élève sur deux commence une nouvelle formation directement après un dispositif de transition (cf. Figure 7). L'objectif de cette partie est d'observer, d'une part, dans quelle mesure ces poursuites d'études s'effectuent vers des filières certifiantes de l'ES II, et d'autre part, de mesurer la capacité des jeunes à se maintenir en formation l'année suivante.

---

<sup>15</sup> À l'issue d'une classe préparatoire de l'ECG, les élèves qui ne poursuivent pas d'études (37%) sont en majorité mineurs puisque 33% des jeunes sont âgés de moins de 18 ans, et seuls 4% ont 18 ans ou plus. Des résultats semblables sont observés auprès des élèves déscolarisés après une classe préparatoire de l'EC (31% sont mineurs et 2% des élèves sont âgés de 18 ans ou plus).

<sup>16</sup> La définition retenue par les autorités publiques dans la considération du public des décrocheurs est donnée par l'intermédiaire du dispositif CAP Formations, qui vise à aider les jeunes sans qualification à trouver une place d'apprentissage ou à retourner en formation. Les conditions d'entrée fixant la prise en charge du dispositif sont les suivantes : être âgé de 15 à 25 ans ; être contribuable/résidant sur le canton de Genève ; être en rupture de formation ; ne pas avoir de diplôme secondaire II ; ne pas être en attente d'une décision ou au bénéfice de prestations AI ; être en possession d'un permis de séjour valable pour entrer en formation professionnelle duale ; souhaiter être accompagné dans ses démarches en vue d'une formation ; donner explicitement son accord pour une inscription à CAP Formations (*plus d'informations sous <http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Genève/Rupture-de-formation/CAP-Formations>*).

## Accès direct aux filières certifiantes de l'enseignement secondaire II

D'une manière générale, les élèves qui continuent de se former après un passage par un dispositif de transition s'engagent majoritairement vers les filières certifiantes de l'ES II (Figure 8). La formation professionnelle représente un choix privilégié puisqu'en moyenne, 63% des jeunes entreprennent un apprentissage dans le cadre d'un CFC (44%) ou d'une AFP (19%). L'accès aux filières qualifiantes passe, pour les autres élèves, par la poursuite d'études de culture générale (29%) ou gymnasiales (5%). En revanche, pour environ 3%, la poursuite de la scolarité à l'issue des dispositifs de transition correspond à un prolongement de la période transitoire au sein d'une structure de l'enseignement spécialisé (classes préparatoires du centre de l'Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle (ORIF), les ateliers de la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) ou encore le Centre éducatif de formation initiale (CEFI) de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes [SGIPA]).

Figure 8. Orientation des élèves qui poursuivent des études à l'issue des dispositifs de transition (DT)

Dernier DT fréquenté :	Formation non certificative	Formation gymnasiale	Formation de culture générale	Formation professionnelle				Total
				AFP dual	CFC dual	AFP plein temps	CFC plein temps	
Classe d'insertion scolaire (CIS)	–	34%	38%	1%	3%	–	24%	100%
Classe d'insertion prof. (CIP)	6%	1%	1%	18%	19%	31%	24%	100%
Classe de transition prof. plein temps	12%	–	–	14%	50%	14%	10%	100%
Classe de transition prof. duale	2%	–	1%	45%	40%	8%	4%	100%
Classe préparatoire prof. CFP	–	–	1%	2%	20%	9%	67%	100%
Classe préparatoire EC	–	3%	6%	1%	24%	2%	64%	100%
Classe préparatoire ECG	0.2%	0.4%	78%	1%	14%	–	7%	100%
<b>Ensemble des élèves en formation après les DT</b>	<b>3%</b>	<b>5%</b>	<b>29%</b>	<b>13%</b>	<b>26%</b>	<b>6%</b>	<b>18%</b>	<b>100%</b>

Effectifs moyens des élèves qui poursuivent des études à l'issue des dispositifs de transition : classe d'insertion scolaire, N=62 ; classe d'insertion professionnelle, N=27 ; classe de transition professionnelle plein temps, N=89 ; classe de transition professionnelle duale, N=100 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=23 ; classe préparatoire EC, N=75 ; classe préparatoire ECG, N=157 ; ensemble des élèves en formation après les DT, N=507.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014.

Ces grandes tendances masquent quelques particularités selon les différents publics de ces dispositifs. Les classes d'insertion scolaire sont marquées par une pluralité des orientations, les jeunes s'engageant aussi bien vers des études à l'ECG ou au Collège de Genève que vers un apprentissage CFC réalisé, le plus souvent, dans le cadre d'une formation à plein temps dans une école de commerce. Les jeunes des classes préparatoires des CFP et de l'EC s'orientent, pour leur part, dans près de 9 cas sur 10 vers une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans (CFC). La filière de formation plein temps est alors largement privilégiée. Ce mode de réalisation de l'apprentissage est également davantage choisi par les élèves non francophones des classes d'insertion professionnelle (plein temps 55%, dual

37%), ce « choix » étant probablement influencé par le fait que la signature d'un contrat avec une entreprise formatrice n'est réservée qu'aux personnes ayant une autorisation d'établissement ou de travail. Les élèves des classes de transition professionnelle ont, quant à eux, la particularité d'opter pour la réalisation de l'apprentissage sous le mode dual. Ajoutons qu'une partie des jeunes issus des classes à plein temps (12%) rejoignent une institution spécialisée. Pour ces élèves, souvent passés par les EFP<sup>17</sup>, cette orientation correspond alors à un retour dans l'enseignement spécialisé.

Une autre lecture de ces orientations met en évidence l'adéquation entre les dispositifs dont les jeunes sont issus et le type d'études poursuivi. La quasi-totalité des élèves ayant fréquenté des classes dont la finalité est de préparer l'entrée en formation professionnelle (classe d'insertion professionnelle, classe de transition professionnelle, classe préparatoire professionnelle des CFP ou de l'EC) rejoint en effet cette voie. Dans un même temps, leurs camarades issus des classes tournées vers la poursuite d'études générales au Collège de Genève ou à l'ECG s'engagent fréquemment dans ces filières. C'est le cas de 78% des élèves qui commencent effectivement un cursus de culture générale à l'issue des classes préparatoires de l'ECG et de près de 72% des jeunes des classes d'insertion scolaire, qui s'orientent directement vers une formation gymnasiale (34%) ou de culture générale (38%).

Cette adéquation reste toutefois à nuancer puisqu'un réajustement de l'orientation s'opère pour une partie des élèves qui s'écartent des études a priori visées par les dispositifs de transition. On observe à ce titre que 22% des jeunes qui poursuivent une formation à l'issue des classes préparatoires de l'ECG<sup>18</sup> s'engagent dans un apprentissage (CFC 21%, AFP 1%) et si 91% des élèves entreprennent bien des études professionnelles après une classe préparatoire de l'EC, 81% le font dans le domaine du commerce alors que 10% changent de domaine d'activité (technique, construction notamment). Ces différents résultats montrent ainsi que les dispositifs de transition sont non seulement un lieu permettant de concrétiser un choix de formation déjà établi, mais aussi un espace où se redéfinit le projet des élèves.

## Maintien dans les études l'année suivante

Après avoir franchi le premier palier qui consiste à rejoindre une formation de l'ES II, se pose alors la question de la stabilité de cette insertion. De manière plus précise, nous avons souhaité savoir dans quelle mesure les jeunes qui rejoignent une formation à l'issue des dispositifs de transition parviennent à s'y maintenir. Nous avons, pour ce faire, prolongé l'étude des orientations des élèves en analysant ce qui se passe la deuxième année suivant la sortie de ces classes (*Figure 9*).

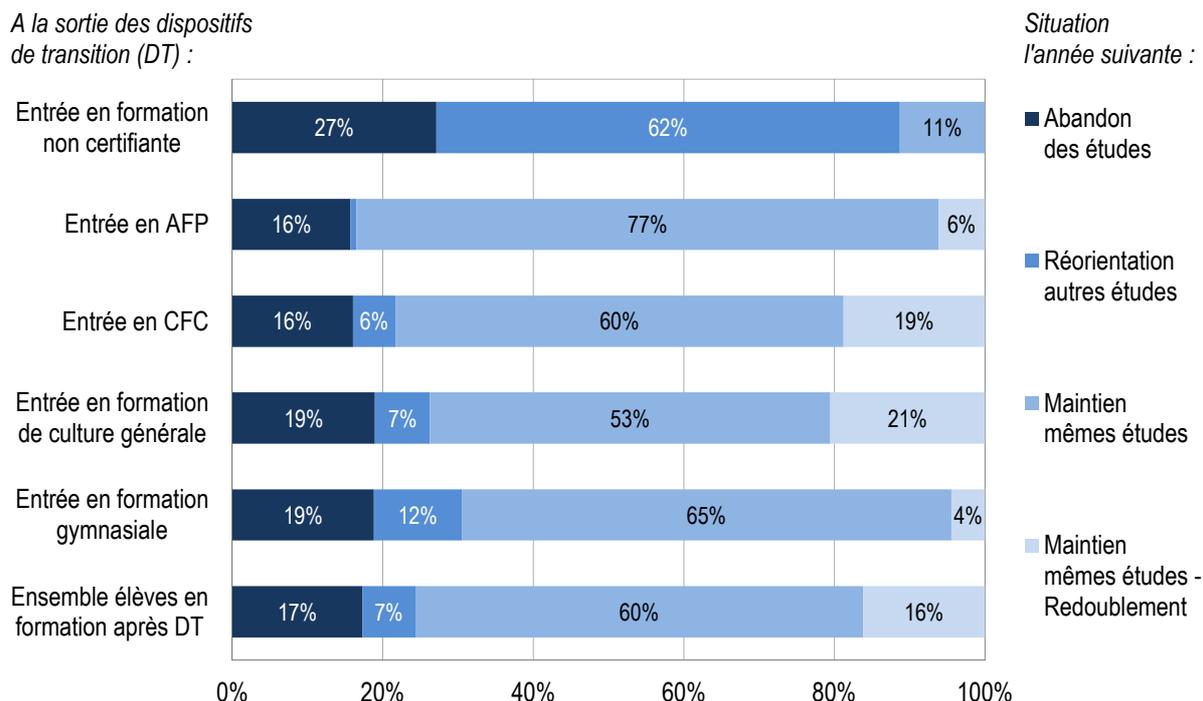
De manière générale, nous observons que 17% des élèves qui ont commencé une formation à la sortie des classes de transition ne sont plus scolarisés l'année suivante. Si cette proportion de jeunes qui abandonnent leurs études est relativement stable parmi ceux qui s'engagent dans les formations certifiantes (entre 16% et 19% selon les filières), deux populations d'élèves semblent éprouver davantage de difficultés à se maintenir en formation. Les jeunes qui sont entrés dans une formation CFC à l'issue d'une classe de transition professionnelle à plein temps – et dans une moindre mesure, après une classe d'insertion professionnelle – se déscolarisent dans près de 28% des cas au terme de la première année (contre 16% en moyenne). Cet événement intervient fréquemment dans le cadre d'une formation duale.

---

<sup>17</sup> À l'issue des classes de transition professionnelle plein temps, les poursuites d'études des élèves qui proviennent des EFP se font pour moitié vers des structures spécialisées du secondaire II, et pour l'autre moitié vers la formation professionnelle (AFP principalement).

<sup>18</sup> Ce réajustement de l'orientation s'observe également chez les élèves non francophones des classes d'insertion scolaire puisqu'au sortir de ce dispositif, 27% n'entament pas d'études dans des filières générales mais font le choix d'entreprendre une formation professionnelle.

**Figure 9. Maintien dans les études l'année suivant la sortie des dispositifs de transition, selon le type de formation entreprise**



Effectifs moyens des élèves qui poursuivent des études à l'issue des dispositifs de transition : entrée en formation non certifiante, N=15 ; entrée en AFP, N=97 ; entrée en CFC, N=223 ; entrée en formation de culture générale, N=149 ; entrée en formation gymnasiale, N=23 ; ensemble des élèves en formation après les DT, N=507.

N.B. 19 élèves ont été exclus de l'analyse puisque le recul nécessaire à l'observation du maintien dans les études (soit deux années après les dispositifs de transition) n'est pas suffisant au moment de la réalisation de l'étude.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014.

Cette photographie de la situation des jeunes après deux ans montre également que l'orientation semble se confirmer ; en témoigne la part importante d'élèves qui poursuivent la même formation l'année suivante. Le maintien dans les études est ainsi synonyme de progression au degré supérieur pour près de 60% des élèves, alors que 16% recommencent leur année sans pour autant changer de voie. Les apprentis qui préparent une AFP ainsi que les jeunes qui ont entrepris des études gymnasiales parviennent fréquemment à les poursuivre en passant au degré suivant (respectivement 77% et 65% des jeunes), alors qu'environ 20% des jeunes qui entrent en CFC ou en formation de culture générale recommencent une première année.

En observant la question du prolongement des études du point de vue des dispositifs dont les jeunes sont issus, on constate quelques différences entre les populations d'élèves. Le public issu des classes d'insertion scolaire passe ainsi plus fréquemment le seuil de la première année et ce, indépendamment de la formation qui est entreprise<sup>19</sup>. Leurs camarades qui quittent les classes préparatoires de l'ECG éprouvent pour leur part quelques difficultés à progresser dans la scolarité, notamment ceux qui sont entrés en CFC (35% redoublent leur première année contre 19% en moyenne).

<sup>19</sup> Les jeunes engagés dans une formation gymnasiale à l'issue des classes d'insertion scolaire passent au degré supérieur dans près de 71% des cas. Ceux qui ont fait le choix de rejoindre un cursus de culture générale ou un apprentissage dans une formation CFC connaissent une trajectoire identique (entrée en formation ECG et progression l'année suivante : 75% ; entrée en formation CFC et progression l'année suivante : 76%).

Le maintien dans les études s'effectue également parfois sous la forme de réorientation. Si le fait de changer d'orientation au cours de son parcours scolaire est un phénomène assez répandu dans l'ES II (Mouad & Rastoldo, 2017)<sup>20</sup>, ce dernier semble concerner peu d'élèves des dispositifs de transition (7% en moyenne). Les réorientations observées s'opèrent alors souvent en direction de la formation professionnelle<sup>21</sup>. À ce propos, les quelques jeunes qui ont rejoint l'enseignement spécialisé à l'issue des classes de transition ont pour la plupart (62%) entrepris une formation AFP l'année suivante.

Enfin, nous pouvons ajouter que le maintien dans les études au-delà de la première année laisse présager de bonnes dispositions dans la quête de l'obtention d'une certification. En effet, même si le recul disponible dans cette étude ne nous permet pas d'aborder la problématique de l'accès au diplôme<sup>22</sup>, de nombreuses recherches ont démontré que l'apparition de difficultés dans le cursus de formation survient généralement assez rapidement (p. ex. Rastoldo, Davaud, Evrard & Silver, 2012). Les récents résultats de l'OFS montrent que 55% des résiliations de contrat d'apprentissage interviennent au cours de la première année de formation. La probabilité de connaître un tel événement diminue ainsi régulièrement avec le temps (Deppierraz, 2017).

## 5.2. Les jeunes qui n'entreprennent pas d'études à l'issue des dispositifs de transition

Les transitions qui s'opèrent à l'issue de ces classes ne conduisent pas toujours vers une poursuite d'études. Nous avons vu précédemment qu'en moyenne 47% des élèves se retrouvent sans solution de formation l'année qui suit leur sortie d'un dispositif de transition (cf. Figure 7). Certaines classes semblent d'ailleurs particulièrement concernées par cette problématique puisque les classes d'insertion (CIP) et de transition professionnelle (plein temps et duales) connaissent des proportions de jeunes non scolarisés qui s'élèvent à près de 60% (contre 37% pour les classes préparatoires de l'ECG p. ex.).

Dans cette partie, nous allons étudier plus en détail cette population d'élèves, pour qui l'orientation se caractérise par des situations de déscolarisation. Nous verrons, tout d'abord, ce que l'on peut dire de ces jeunes d'un point de vue de leur situation (qu'ont-ils fait ?) depuis leur départ des dispositifs de transition. Nous aborderons ensuite la question de la stabilité de ces situations à travers les reprises de formation des jeunes déscolarisés. Nous finirons enfin par nous intéresser aux élèves qui, à l'issue des classes de transition, sont passés par le dispositif Cap Formations qui aide les décrocheurs à trouver une place d'apprentissage ou à retourner en formation.

---

<sup>20</sup> Les auteurs ont mis en évidence que « les formations commencées à l'issue de la scolarité obligatoire ne sont pas toujours celles qui mènent les jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire I » (p. 1). À titre d'exemple, 43% des élèves diplômés d'un certificat de l'ECG avaient, au préalable, entamé des études gymnasiales au Collège de Genève. Un quart des titulaires d'un CFC dual ont, quant à eux, entrepris des études de culture générale.

<sup>21</sup> Les 7% de jeunes qui sont entrés en formation de culture générale se sont engagés par la suite dans une formation CFC. Les jeunes entrés en formation gymnasiale à l'issue des dispositifs de transition et qui ont changé d'orientation l'année suivante, ont rejoint l'ECG (7%) ou une formation CFC (5%).

<sup>22</sup> De précédentes études ont montré qu'un recul de plusieurs années était nécessaire pour pouvoir appréhender la question de la certification. Par exemple, si après sept années, environ 33% des jeunes scolarisés dans les classes de transition professionnelle obtiennent un diplôme, 9% sont toujours en formation et donc susceptible d'en obtenir un (Hrizi, Mouad, Petrucci & Rastoldo, 2014). Dans une moindre mesure, toujours après sept ans, entre 2% et 6% des élèves des classes d'insertion pour non-francophones demeurent encore scolarisés (Hrizi, 2014).

## Que font les jeunes qui ne poursuivent pas une scolarité après avoir quitté un dispositif de transition ?

Répondre à cette question n'est pas simple. Ces dernières années, deux études ont tenté d'interroger de manière exhaustive les jeunes qui ont interrompu une formation ou un apprentissage à Genève (Rastoldo, Amos & Davaud, 2009 ; Petrucci & Rastoldo, 2015) et si elles ont contribué à affiner la connaissance des jeunes décrocheurs, elles ont également mis en avant la difficulté de recueillir l'opinion de ce type de population<sup>23</sup>. D'autres approches, plus qualitatives, ont permis d'élargir ces connaissances en analysant les points de vue des jeunes (Cecchini, 2016a) et de leurs parents (Cecchini, 2016b) sur le vécu du décrochage scolaire.

Nous proposons, pour notre part, de présenter la situation des élèves qui sont déscolarisés à l'issue des dispositifs de transition en nous basant sur l'exploitation de deux registres administratifs du DIP. Ces deux sources d'information nous renseignent, d'une part, sur les motifs d'interruption de la scolarité ainsi que sur les intentions des jeunes pour l'avenir (Rapport Cognos PO - *Évaluation du décrochage scolaire et son accompagnement, N0123*) ; d'autre part, elles permettent d'identifier les élèves qui sont entrés dans le dispositif cantonal Cap Formations qui s'occupe du suivi des décrocheurs (base de données Casenet). Nous sommes conscients que cette démarche comporte certaines limites puisque les indications relatives aux projets à court et long terme se basent sur des déclarations de jeunes qui ne sont pas vérifiées et que l'exhaustivité de ces informations n'est à ce jour pas atteinte<sup>24</sup>. Cette approche, qui revient à rendre compte de ce que font les jeunes déscolarisés à partir de registres administratifs, doit néanmoins être envisagée comme un complément aux résultats issus d'enquêtes et autres entretiens réalisés auprès de populations similaires.

Les analyses que nous avons menées auprès des élèves qui ont quitté un dispositif de transition à l'issue de l'année 2014-15, sans poursuivre de scolarité par la suite, permettent de dégager trois types de situations (*Figure 10*) :

- a) des jeunes qui, dans les deux années suivant leur départ d'une classe de transition, entrent dans le dispositif Cap Formations (56%), une partie faisant le choix de s'engager dans un suivi de type individualisé (39%) alors que d'autres, pour des raisons diverses, ne sont pas pris en charge (17%)<sup>25</sup> ;
- b) des jeunes qui ne rejoignent pas Cap Formations, mais qui, au moment de leur désinscription à l'école, déclarent un projet ou une intention pour l'avenir (7%) ;
- c) des jeunes dont on ignore ce qu'ils ont fait durant les deux années consécutives au départ des classes de transition (37%).

---

<sup>23</sup> Les auteurs de ces études constatent que les jeunes qui ont interrompu leur formation répondent moins souvent au questionnaire d'enquête. Les taux de participation observés pour ces populations sont relativement variables : 30% pour l'enquête réalisée auprès des élèves qui ont interrompu une formation du secondaire au cours de l'année scolaire 2013-14 (Petrucci & Rastoldo, 2015), 65% pour l'enquête consacrée aux apprentis qui avaient abandonné leurs études entre novembre 2005 et mars 2007 (Rastoldo, Amos & Davaud, 2009).

<sup>24</sup> Ces informations sont recueillies auprès des jeunes au moment de clôturer les scolarités dans les établissements du secondaire II. Pour autant, une partie des jeunes qui interrompent leur formation rompent le lien avec l'autorité scolaire et ne donnent aucune indication sur leurs intentions futures.

<sup>25</sup> Le plus souvent, le départ du dispositif fait suite à une rupture du contact avec les jeunes, alors que dans quelques cas, les décrocheurs sont redirigés vers une autre institution.

**Figure 10. Situation des jeunes qui ne poursuivent pas une scolarité après avoir quitté un dispositif de transition (DT)**

<i>Dernier DT fréquenté :</i>	Jeunes pris en charge par le dispositif Cap Formations	Jeunes s'étant présentés à Cap Formations sans s'engager dans le dispositif	Jeunes ayant déclaré un projet au moment de la désinscription	Pas d'information sur la situation / les intentions des jeunes	Total
Classe d'insertion scolaire (CIS)	–	17%	17%	67%	100%
Classe d'insertion prof. (CIP)	13%	7%	23%	57%	100%
Classe de transition prof. plein temps	37%	20%	4%	38%	100%
Classe de transition prof. duale	39%	16%	4%	41%	100%
Classe préparatoire prof. CFP	41%	9%	9%	41%	100%
Classe préparatoire ECG	54%	19%	5%	22%	100%
<b>Ensemble des jeunes non scolarisés après les DT</b>	<b>39%</b>	<b>17%</b>	<b>7%</b>	<b>37%</b>	<b>100%</b>

Effectifs : classe d'insertion scolaire, N=12 ; classe d'insertion professionnelle, N=44 ; classe de transition professionnelle plein temps, N=138 ; classe de transition professionnelle duale, N=139 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=22 ; classe préparatoire ECG, N=123 ; ensemble des jeunes non scolarisés après les DT, N=478.

N.B. Pour les quelques jeunes ayant déclaré un projet au moment de leur désinscription et qui sont passés par Cap Formations, nous avons privilégié le passage par le dispositif de soutien.

Sources : SRED / nBDS-Cognos / Casenet / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2014-15.

De manière plus précise, s'il ressort qu'en moyenne plus de la moitié des jeunes sans solution de formation se présentent à Cap Formations, les résultats montrent clairement que les jeunes déscolarisés à la sortie des classes d'insertion pour non-francophones (CIS et CIP) ont moins souvent recours à ce dispositif de soutien (entre 17% et 20%). Ce constat s'explique en partie par le fait qu'une des conditions pour accéder à Cap Formations est d'être en possession d'un permis de séjour valable (permis N et L, sous conditions), ce qui n'est pas forcément le cas de tous les jeunes issus des classes de l'ACCES II. En revanche, il existe une bonne articulation entre les préparatoires de l'ECG et Cap Formations : 73% des jeunes sans solution de formation après une classe préparatoire de l'ECG y ont recours. En ce qui concerne les classes de transition professionnelle duale et plein temps, environ la moitié des jeunes passent par le dispositif de soutien Cap Formations sans pour autant toujours s'y maintenir.

Pour ceux qui n'ont bénéficié d'aucun contact avec le dispositif cantonal destiné aux jeunes en rupture de formation, les informations concernant les situations qu'ont pu connaître ces derniers depuis leur sortie des formations transitoires sont plus incertaines. Les élèves issus des classes d'insertion pour non-francophones (CIS et CIP) qui donnent des renseignements sur leur avenir évoquent fréquemment un départ du territoire cantonal. Bader et Fibbi (2012) précisent à cet effet que le projet migratoire d'une famille peut évoluer, et influencer le parcours scolaire des enfants, de par leur statut de séjour. Le type de permis ou le fait d'être considérés comme illégaux au regard du droit de séjour « *détermine souvent la possibilité de rester [ou pas] dans le pays d'accueil* » (p. 14). Si l'hypothèse d'une nouvelle migration n'est pas à exclure pour une partie de ceux pour lesquels nous n'avons aucune information à l'issue des CIS (67%) et CIP (57%), quelques jeunes annoncent également vouloir rejoindre

le marché du travail. Notons que le recours à l'emploi peut s'avérer être une obligation pour ceux qui ne perçoivent aucune aide sociale.

L'entrée dans la vie active – sous ses formes diverses (occupation ou recherche d'un emploi, réalisation de stage) – se pose comme une orientation possible pour les jeunes qui se retrouvent sans solution de formation. Cette activité est d'ailleurs parfois évoquée par les jeunes qui ont émis un projet à court ou long terme au moment de leur départ des dispositifs de transition. Elle est également observée dans différentes enquêtes qui ont traité du devenir de populations similaires, ce qui nous laisse raisonnablement penser qu'une partie des élèves dont on ignore ce qu'ils ont fait durant les deux années suivant leur départ d'un dispositif de transition ont pu s'engager dans cette voie. De précédents résultats ont ainsi montré qu'environ un jeune sur deux avait rejoint le marché du travail plusieurs mois après la rupture de sa formation (Rastoldo, Amos & Davaud, 2009 ; Petrucci & Rastoldo, 2015). Si ce type d'orientation peut représenter une alternative à la scolarisation, les auteurs rappellent que l'intégration dans la vie active sans certification les expose au risque de chômage, à des emplois parfois précaires et souvent peu qualifiés.

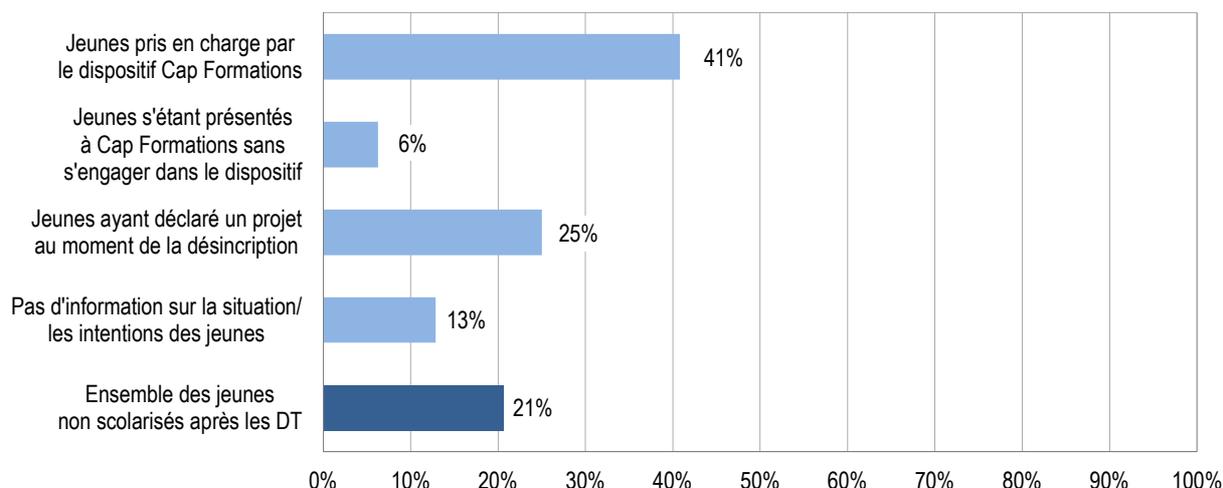
Enfin, les autres jeunes déscolarisés à l'issue d'un dispositif de transition qui ne se retrouvent pas dans les situations précédemment décrites peuvent également connaître d'autres types d'activités. En nous basant sur ceux qui ont émis une intention pour le futur ainsi que sur les études déjà citées, nous pouvons évoquer de manière non exhaustive : l'absence d'activité particulière (pour des raisons souvent de santé ou familiales), le suivi d'une formation ou de cours professionnels dans une école privée, la prise en charge dans un des nombreux dispositifs d'insertion communaux (Felder, 2011).

## **Les reprises de formation après une interruption**

Les situations qui viennent d'être évoquées n'ont pas vocation à se pérenniser. Une manière d'illustrer l'instabilité de cette période consiste à étudier les retours en formation des jeunes qui ne poursuivent pas d'études après un passage par un dispositif de transition. S'intéresser aux reprises de formation nous paraît important – tant d'un point de vue des jeunes que des autorités publiques – puisqu'elles montrent que sortir du système scolaire, à un moment de son parcours, n'est pas nécessairement irrévocable. Le retour aux études a été analysé, sur deux années, auprès d'élèves qui sont sortis d'une classe de transition sans solution de formation à l'issue de l'année scolaire 2014-15. Pendant ces deux ans, 21% des jeunes ont repris le chemin des études en s'engageant quasi systématiquement vers la formation professionnelle duale (17% ; 1% vers la formation professionnelle plein temps, 2% retournent dans un dispositif de transition et 1% rejoignent d'autres formations).

Comme on peut le voir sur la *Figure 11*, ce taux de retour en formation est deux fois plus élevé pour les jeunes qui ont bénéficié d'un suivi délivré par Cap Formations (41%). Ainsi le fait de bénéficier d'une prise en charge institutionnelle, avec les conditions que cela implique en termes de motivation et de définition d'un projet professionnel, augmente nettement la propension à réintégrer le système de formation par la suite.

**Figure 11. Reprise de formation observée chez les jeunes qui n'ont pas poursuivi immédiatement une scolarité après avoir quitté un dispositif de transition (DT)**



Effectifs : Jeunes pris en charge par le dispositif Cap Formations, N=187 ; jeunes s'étant présentés au dispositif Cap Formations sans s'engager, N=80 ; jeunes ayant déclaré un projet au moment de la désinscription, N=32 ; pas d'information sur la situation/les intentions des jeunes, N=179 ; ensemble des jeunes non scolarisés après les DT, N=478.

N.B. 67 élèves qui sont, au moment de la réalisation de l'étude, toujours à Cap Formations sont exclus de l'analyse. La reprise de formation (ou non) n'est à ce stade pas observable.

Sources : SRED / nBDS-Cognos / Casenet / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2014-15.

## La prise en charge des jeunes par Cap Formations

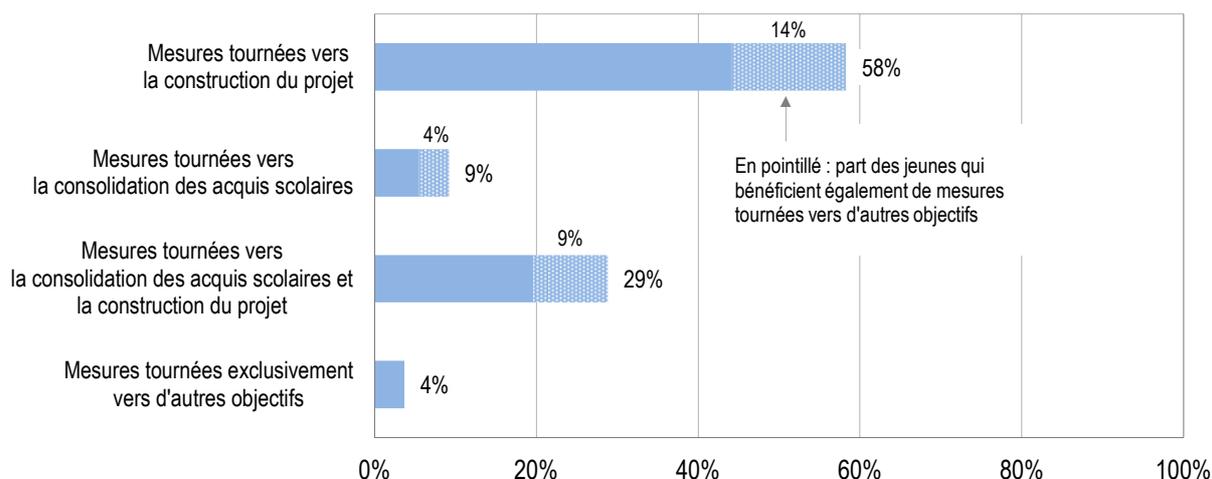
Compte tenu de la place qu'occupe le dispositif Cap Formations dans l'accompagnement des décrocheurs à Genève (Rastoldo, Mouad & Cecchini, 2016), nous avons souhaité analyser plus en détail les jeunes qui ont fait le choix de s'y engager. Dans ce dispositif, la prise en charge qui est proposée prend la forme d'un suivi individualisé assuré par un conseiller en formation (*case management*). Ces professionnels de l'orientation aident les jeunes à faire le point sur leur projet de formation et, le cas échéant, délivrent des mesures en vue d'atteindre les objectifs fixés (l'objectif final étant de rejoindre une formation).

Deux dimensions sont abordées ici : d'une part, le temps de latence qui s'est écoulé entre l'interruption de formation et l'entrée dans le dispositif de soutien ; d'autre part, les mesures qui sont proposées par les conseillers pour remédier aux difficultés des jeunes.

En ce qui concerne les jeunes des classes de transition, environ la moitié se présentent au dispositif Cap Formations quasi immédiatement (moins de 3 mois) après leur rupture de formation. Un quart d'entre eux se dirigent vers le dispositif en moins d'un an, probablement après avoir épuisé leurs propres ressources pour trouver une formation (réseau personnel ou familial p. ex.). Au final, il ressort que ceux qui font le choix de se présenter à Cap Formations le font relativement rapidement : 8 jeunes sur 10 se présentent moins d'un an après leur sortie des classes de transition.

De manière plus générale, Rastoldo, Mouad & Cecchini (id.) ont montré que plus la prise en charge est rapide après une interruption de formation, plus les retours en formation sont nombreux. Néanmoins, ils précisent que le temps qui sépare le décrochage à l'entrée à Cap Formations peut prendre diverses formes selon les jeunes. Si dans certains cas, ce temps est consacré à des activités (petits jobs, séjours linguistiques p. ex.) qui constituent des premières démarches en vue d'un retour en école ou en apprentissage (Cecchini, 2016a), il contribue également à maintenir le jeune éloigné du système de formation.

Figure 12. Les mesures proposées aux jeunes pris en charge à Cap Formations



N.B. 24 jeunes, dont les mesures autres que le suivi et l'accompagnement du case manager ne sont pas précisées, sont exclus de l'analyse.

Source : Casenet / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2014-15 pris en charge par le dispositif Cap Formations (N=187).

Outre le suivi individualisé assuré par le conseiller en formation, les jeunes bénéficient de mesures supplémentaires délivrées en fonction de leurs besoins. Dans le cadre de notre analyse, nous avons regroupé les différentes mesures qui ont été fournies aux jeunes en quatre catégories (*Figure 12*). Cette classification a été construite de manière à confronter la prise en charge du dispositif au regard des objectifs des programmes scolaires des classes de transition (consolidation des acquis scolaires et construction d'un projet professionnel/scolaire).

Il ressort que pour 58% des jeunes, l'appui du dispositif Cap Formations correspond à des mesures qui tendent exclusivement vers un objectif de construction ou de définition d'un projet. Ce soutien prend alors principalement la forme de SEMO ou de stages en entreprise. Pour environ 9%, la prise en charge relève de mesures axées sur la consolidation des acquis scolaires à travers des cours d'appui dans les branches de cultures générales ou professionnelles. Nous pouvons en outre constater que près d'un jeune sur trois bénéficie à la fois de mesures tournées vers les objectifs de consolidation des acquis scolaires et de construction d'un projet. Par ailleurs, même si elles sont rarement délivrées seules (4%), les mesures permettant de remédier à des difficultés sociales (aide sociale) ou conflictuelles (violence) concernent une partie du public des classes de transition (cf. *Figure 12*, total des zones pointillées : 27%). Ce constat rappelle que les difficultés qui conduisent à une rupture de formation dépassent parfois largement le cadre de la formation. À ce titre, précisons que le dispositif Cap Formations fonctionne de manière interinstitutionnelle afin de prendre en compte cette réalité et de faciliter la prise en charge par différents acteurs (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue [OFPC], Hospice général, Office cantonal de l'emploi [OCE]).

Pour finir, nous avons mis en relation les classes de transition dont les jeunes sont issus avec les mesures qui leur ont été fournies pendant leur passage à Cap Formations. Il ressort de cette analyse que les jeunes issus des classes préparatoires de l'ECG bénéficient plus souvent de mesures tournées vers la construction d'un projet. Réciproquement, les jeunes issus des classes de transition professionnelle du CTP se voient plus souvent octroyer des mesures de rattrapage scolaire.

## Synthèse et discussion

Cette étude s'inscrit dans une série de travaux traitant des élèves qui, pour des raisons diverses et à des moments différents de leur scolarité (au terme de la scolarité obligatoire, au moment d'entrer dans le système de formation, pendant le parcours au secondaire), peinent à rejoindre les écoles générales (Collège, ECG) ou professionnelles qui préparent aux certifications de niveau secondaire II. Ce rapport a d'abord permis d'identifier les différents dispositifs de formation de l'ES II qui composent une partie des solutions transitoires proposées aux jeunes à Genève. Nous avons ensuite présenté et décrit ces classes (objectifs, durée de formation, conditions d'admission, débouchés) ainsi que les publics qu'elles accueillent (profils sociodémographiques et scolaires) ; enfin, nous avons rendu compte de ce que deviennent ces élèves à l'issue de leur passage par des dispositifs de transition. Nous proposons d'en faire ici la synthèse.

Parmi la diversité des solutions offertes à Genève aux jeunes qui éprouvent des difficultés à intégrer une formation certifiante, on distingue sept offres de formation – appelées « dispositifs ou classes de transition » – qui sont dispensées dans les écoles publiques de l'ES II. Ces formations, qui constituent un passage provisoire dans la scolarité (en théorie d'une année), se déclinent principalement en trois pôles : (i) les dispositifs d'insertion destinés aux primo-arrivants allophones (classe d'insertion scolaire, classe d'insertion professionnelle), (ii) les dispositifs de transition professionnelle destinés aux jeunes qui doivent construire un projet professionnel (classe de transition professionnelle plein temps, classe de transition professionnelle duale), et (iii) les dispositifs qui préparent les élèves à entrer dans des études déjà définies (classe préparatoire professionnelle des CFP, classe préparatoire de l'EC, classe préparatoire de l'ECG).

Les élèves des classes de transition présentent des profils sociodémographiques différents de leurs camarades engagés dans le cycle d'études secondaires II. Ainsi, en considérant le genre, la nationalité et la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents, les jeunes qui sont scolarisés dans les formations transitoires sont davantage des garçons (56%, vs 51% dans l'ensemble de la population de l'ES II), de nationalité étrangère (67%, vs 32% dans l'ES II) dont les parents sont issus du milieu socioprofessionnel ouvrier (69%, vs 42% dans l'ES II). Des différences s'observent par ailleurs entre les différents dispositifs : par exemple, les classes préparatoires professionnelles des CFP contrastent avec le profil qui vient d'être dressé, dans la mesure où elles accueillent un public souvent féminin – principalement dans les filières Arts appliqués (76%) et Santé-social (65%) – et de nationalité suisse (67%).

Les profils scolaires ont été appréhendés en identifiant dans les parcours antérieurs des jeunes une série d'évènements qui peuvent laisser entrevoir des difficultés scolaires (redoublement, passage par l'enseignement spécialisé, passage par une classe atelier au CO, passage vers un regroupement à exigences moins élevées au CO). Cette analyse montre que si des difficultés scolaires sont observables, elles ne sont en revanche pas de même nature selon le type de classe fréquenté. Les classes de transition professionnelle (plein temps et duale) prennent ainsi en charge les jeunes qui présentent des parcours scolaires composés de passages par l'enseignement spécialisé, une classe atelier du CO ou une classe destinée aux élèves migrants allophones qui sont indécis sur leur avenir professionnel. Les difficultés scolaires des jeunes des classes préparatoires (CFP, EC, ECG) relèvent davantage d'ajustements dans le parcours de formation – ils se maintiennent presque toujours dans l'enseignement régulier – avec des redoublements ou des changements de section pendant leur scolarité secondaire I.

La question du devenir des élèves qui fréquentent ces dispositifs a été abordée à travers deux regards temporels : dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux orientations qui s'opèrent tout de suite après avoir quitté ces classes (poursuites vs interruption des études) ; puis dans un second temps, nous avons étudié la stabilité de ces orientations, avec notamment l'analyse du maintien dans les études pour les jeunes qui ont poursuivi leur scolarité, ainsi que les retours en formation pour les jeunes qui sont déscolarisés à l'issue des dispositifs de transition. Nous proposons de revenir sur ces deux moments que nous avons analysés de manière distincte dans l'étude, en présentant ici une synthèse des orientations des élèves dans les trois années (en moyenne) qui suivent leur sortie des classes de transition (Figure 13).

**Figure 13. Synthèse des orientations des élèves à l'issue des dispositifs de transition (DT)**

<i>Dernier DT fréquenté :</i>	<b>Scolarisé après DT puis Maintien études</b>	<b>Scolarisé après DT puis Abandon études</b>	<b>Déscolarisé après DT puis Reprise formation</b>	<b>Déscolarisé depuis sortie DT : – de 18 ans</b>	<b>Déscolarisé depuis sortie DT : 18 ans ou +</b>	<b>Total</b>
Classe d'insertion scolaire (CIS)	75%	12%	2%	6%	5%	100%
Classe d'insertion prof. (CIP)	32%	6%	6%	14%	42%	100%
Classe de transition prof. plein temps	29%	11%	19%	28%	13%	100%
Classe de transition prof. duale	35%	7%	14%	8%	36%	100%
Classe préparatoire prof. CFP	53%	5%	19%	7%	16%	100%
Classe préparatoire EC	62%	5%	14%	17%	2%	100%
Classe préparatoire ECG	51%	12%	17%	16%	4%	100%
<b>Ensemble des dispositifs de transition</b>	<b>43%</b>	<b>9%</b>	<b>14%</b>	<b>16%</b>	<b>17%</b>	<b>100%</b>

Effectifs moyens en fonction du dernier dispositif de transition fréquenté : classe d'insertion scolaire, N=72 ; classe d'insertion professionnelle, N=69 ; classe de transition professionnelle plein temps, N=221 ; classe de transition professionnelle duale, N=240 ; classe préparatoire professionnelle CFP, N=40 ; classe préparatoire EC, N=112 ; classe préparatoire ECG, N=251 ; ensemble des DT, N=967.

N.B. 10 élèves ont été exclus de l'analyse puisqu'ils sont toujours scolarisés dans un dispositif de transition au moment de la réalisation de l'étude.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12 / Cohortes d'élèves des dispositifs de transition 2012 à 2014.

Les différentes trajectoires que connaissent les jeunes en quittant ces dispositifs peuvent être regroupées en trois catégories.

Le premier type de parcours représente les élèves qui ont commencé une nouvelle formation à l'issue des solutions transitoires et qui ont persévéré dans cette voie, en poursuivant dans le même type d'études l'année suivante (progression d'un degré ou redoublement) ou en se réorientant (souvent vers d'autres études professionnelles). Ce type d'orientation, qui d'une certaine manière fait état d'une avancée dans le cheminement qui conduit à la certification, est fréquemment observé auprès des élèves qui quittent les classes d'insertion scolaire (75%), les classes préparatoires de l'EC (62%), et dans près d'un cas sur deux, les autres classes préparatoires (CFP 53%, ECG 51%). Quelques nuances ont par ailleurs été observées pour les publics issus des classes préparatoires de l'EC et de l'ECG. Les élèves qui, au moment de quitter le CO, présentaient les profils scolaires les plus favorables – en

particulier ceux qui sont promus – connaissent des orientations davantage caractérisées par un maintien dans les études l'année suivante<sup>26</sup>.

Le deuxième type de parcours correspond, d'un côté, à des jeunes qui ont entrepris des études après les dispositifs de transition sans parvenir à s'y maintenir (9%), et d'un autre côté, à des jeunes qui finissent par retrouver le chemin de la formation après avoir été déscolarisés (14%). Si ces deux situations traduisent des finalités différentes (abandon des études d'une part et reprise de formation de l'autre), elles soulignent l'instabilité et la fragilité qui accompagnent ces périodes de transition. Elles indiquent également que les difficultés qui ont conduit les jeunes à utiliser ces solutions transitoires perdurent à l'issue de celles-ci (il peut s'agir des mêmes difficultés ou d'autres). Dans l'ensemble, aucune des populations ne semble épargnée puisque 12% à 30% des jeunes sont concernés par ce type de parcours. Néanmoins, ces jeunes qui sont confrontés, durant leur parcours post-dispositif de transition, à l'arrêt du processus menant à une qualification, ne connaissent pas les mêmes trajectoires. Nous avons vu, au cours de cette étude, que l'accès aux mesures cantonales dispensées par le dispositif Cap Formations – qui semble jouer un rôle important dans les reprises de formation des décrocheurs – est parfois limité, notamment chez les élèves issus de la migration. À l'inverse, les jeunes qui sont déscolarisés à l'issue d'une classe préparatoire de l'ECG y ont fréquemment recours.

Le troisième et dernier type de parcours reflète la situation de jeunes qui sont déscolarisés depuis leur départ d'un dispositif de transition (33%, soit 16% de moins de 18 ans et 17% âgés de 18 ans ou plus). Nous avons vu précédemment qu'il s'avère difficile de dire avec exactitude ce que font les élèves ayant quitté l'école. Nous savons néanmoins que les jeunes qui composent ce dernier profil n'ont jamais repris une formation durant les trois années (en moyenne) qui suivent leur sortie des classes de transition. Si on peut raisonnablement penser qu'une partie d'entre eux est confrontée au décrochage scolaire et, dans un futur proche, sera concernée par l'obligation légale de se former (pour les élèves mineurs), d'autres situations ne sont pas exclues. Les jeunes qui émettent un projet pour l'avenir au moment de quitter leur dispositif, ainsi que les résultats de plusieurs recherches repris dans ce rapport, font part de trajectoires variées conduisant certains à entrer dans la vie active en exerçant/recherchant un emploi ou en réalisant des stages professionnels. D'autres jeunes, plus particulièrement les élèves passés par les classes d'insertion de l'ACCES II, sont parfois amenés à quitter le territoire cantonal dans le cadre d'une nouvelle migration ; et d'autres situations sont probablement à envisager pour ce troisième profil (p. ex. prise en charge par un dispositif de soutien communal/cantonal, marginalisation).

Enfin, les résultats de l'étude montrent que les dispositifs de transition de l'ES II, compte tenu des orientations de ceux qui parviennent à entamer une formation certifiante en école ou en apprentissage, représentent une des solutions qui permettront d'atteindre l'objectif visé de certifier près de 95% des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Les situations des jeunes qui se retrouvent sans solution de formation à l'issue de ces classes nous rappellent néanmoins qu'elles ne suffisent pas toujours à enrayer le processus de déscolarisation. Si des mesures spécifiques destinées aux plus jeunes sont annoncées avec la mise en œuvre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18), il convient d'être attentif à la prise en charge des autres publics, notamment plus âgés et souvent issus de la migration.

---

<sup>26</sup> Nous avons mis en relation les parcours scolaires antérieurs des jeunes et leurs orientations à l'issue des dispositifs de transition. Pour les élèves qui rejoignent les classes préparatoires de l'EC ou de l'ECG en étant promus du CO et sans avoir connu de difficultés particulières durant leur parcours antérieur, on observe des taux de poursuite d'études et de maintien plus élevés (classes préparatoires de l'EC : 88% ; classes préparatoires de l'ECG : 67%) que pour ceux qui sont non promus à l'issue du CO ou qui ont connu un parcours scolaire antérieur marqué par des difficultés (p. ex. redoublement, parcours descendant au CO) (classes préparatoires de l'EC : 58% ; classes préparatoires de l'ECG : 50%). Ces élèves aux profils scolaires les « moins favorables » connaissent, par ailleurs, des orientations davantage marquées par la déscolarisation dès leur sortie des classes préparatoires (environ 20%, contre 8% pour leurs camarades qui présentent les profils scolaires les « plus favorables »).

### **Les pistes d'approfondissement**

Dans leur étude, Landert et Eberli (2015) considèrent que les solutions transitoires sont une réussite dès l'instant où les jeunes parviennent à intégrer, dans une temporalité qui peut être variable, une formation préparant à une certification de niveau secondaire II.

En considérant cette définition, il devient possible, sur la base de notre recherche, d'apprécier les résultats de la transition des élèves selon les différents dispositifs de l'ES II. Lors de nos analyses, nous avons néanmoins constaté qu'au sein de chacune des classes étudiées, les profils des élèves ne sont pas toujours homogènes. Que ce soit lors de la description des élèves ou lors de l'analyse des différents parcours scolaires, le caractère hétérogène du public étudié est perceptible (p. ex. poursuite d'études/déscolarisation, linéarité/instabilité des parcours). Cette variabilité montre que les formations transitoires ne peuvent être envisagées comme l'unique acteur de la réussite (ou de l'échec) de la transition des élèves.

Si l'on souhaite affiner nos résultats et notamment mieux comprendre les différents obstacles rencontrés par les jeunes dans leur accès à une formation certifiante, il nous paraît nécessaire d'analyser d'autres dimensions.

La question des acquis scolaires et de leur évolution durant la scolarisation au sein des dispositifs de transition peut se poser. Nous pourrions, en ce sens, nous intéresser aux connaissances effectives des élèves – en prenant, par exemple, une mesure en début et en fin d'année (input/output) ou en comparant les notes obtenues dans les matières sélectives – en les confrontant aux exigences des écoles de l'ES II. L'existence d'écarts entre les compétences acquises et les exigences des formations secondaires pourrait alors interroger le contenu ou l'organisation des programmes des formations transitoires.

Une autre lecture de ces trajectoires à travers un regard porté sur le vécu scolaire et personnel des jeunes permettrait probablement d'éclairer les difficultés rencontrées dans cette phase de transition.

Outre ces dimensions, d'autres pistes menant au marché du travail – et plus particulièrement aux entreprises et à leurs procédures/critères de sélection des candidats à une formation professionnelle duale – demanderaient également à être examinées.

## Bibliographie

- Bader, D. & Fibbi, R. (2012). *Les enfants de migrants : un véritable potentiel*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Swiss Forum for Migrations.
- Cecchini, A. (2016a). *Cap Formations et son public. Expériences de retour en formation professionnelle par la structure genevoise de case management*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Cecchini, A. (2016b). *Interruptions prématurées de formation de niveau secondaire II : la parole aux parents*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Chenau Bieri, N., Donini, A., Dubach, M., Gysin, B., Hofer, S., Meister, N., Priester, T. & Ruch, T. (2016). *Les 10 ans de la statistique suisse de l'aide sociale*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- DEF, CDIP (2015). *Valorisation optimale des chances. Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
- Deppierraz, R. (2017). *Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification. Résultats pour la formation professionnelle initiale duale (AFP et CFC), 2017*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- DFI, DFE, CDIP (2011). *Valorisation optimale des chances. Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Département fédéral de l'intérieur et Département fédéral de l'économie, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
- DIP (2017). *Communiqué de presse du DIP du 7 novembre 2017. Formation obligatoire jusqu'à 18 ans: Genève pionnier dans la lutte contre le décrochage scolaire*. Genève : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- Felder, D. (2011). *La prise en charge des « jeunes en rupture » : un état des lieux*. Genève : Ressources.
- Hrizi, Y. (2014). « Les parcours de formation des adolescents migrants non francophones ». *Note d'information du SRED No 67*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2014). « Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation ». *Note d'information du SRED No 65*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Landert, C. & Eberli, D. (2015). *Solutions transitoires au moment de la transition I - État des lieux*. Zurich : Landert Brägger Partner
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. & Mouad, R. (2017). « G3. Taux de réussite aux examens (secondaire II). L'enseignement à Genève ». *Repères et indicateurs statistiques No 51*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Mouad, R. & Rastoldo, F. (2017). « D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II. L'enseignement à Genève ». *Repères et indicateurs statistiques No 48*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- OFS (2018). *Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

- Perrenoud, S. (2015) *La qualité de l'emploi en Suisse*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Amos, J. & Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Davaud, C., Evrard, A. & Silver, R. (2012). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV : Les apprentis en difficultés dans leur formation et les dispositifs de soutien*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Mouad, R. & Cecchini, A. (2016). *Cap Formations. Structure genevoise de case management pour un retour en formation professionnelle*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, A. & Kaiser, C. (2013). *Analyse des dispositifs d'accueil et intégration des élèves primo-arrivants allophones*. Genève : Service de la recherche en éducation.



